Mouchamps
VENDÉE

Petites Cités de Caractère

Bulletin municipal 2024

Villes et Villages Fleuris

www.mouchamps.com

Sommaire

• Edito 1

AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT 2
• Labellisation villes et villages fleuris 3
• Paysage de votre commune 3
• Mouchamps se met aux couleurs des floralies 4
• Matinées bénévoles 4
• A Mouchamps, les mobilités ont du caractère 5
• Campagne de contrôle des installations d'assainissement non collectif 6
• Compostage collectif 7
• Bienvenue à Emmanuelle Duc 7
• La voirie : quartier de l'église 8
• La voirie : aménagement de la rue du Breuil, lotissement Marigny – Saint Louis 9
• La voirie : aménagement routier à la Bonnière 10
• Conseillère patrimoine et assistance architecture 10
• Conseils gratuits d'un architecte pour votre projet de construction ou de rénovation 10

BATIMENT 11
• L'école René Guilbaud 12
• Urbanisme 13
• Le guichet habitat 13
• Solaireau 13

ECONOMIE TOURISME 14
• UMCA : le week end commercial 15
• Bienvenue dans la zone économique de Beaulieu Nord 15
• Dans les coulisses de nos entreprises 15
• Atelier dans ma bulle 16
• Ouverture d'un salon de toilettage à Mouchamps 16
• Evochemin 16
• Etincelle du chœur 17
• Fenêtres sur cour – Mise en lumière sur les métiers d'art 17
• Office de tourisme, place Clemenceau 17

CULTURE ET PATRIMOINE 18
• L'Art au jardin 19
• Les Jeudis sous la Halles 19
• Groupe Histoire 20
• Bienvenue dans la buvette du Colombier 20
• Maisons Paysannes de France 21
• Petites Cités de Caractère des Pays de la Loire 21
• Araucana, le théâtre du coq sans cul 22
• Festival des chorales : « Festi Mou'Chants » 22
• Bibliothèque 23
• Comité de jumelage du Pays des Herbiers 23

ENFANCE JEUNESSE 24
• Enfance jeunesse 25
• Accueil périscolaire et centre de loisirs 26
• Restaurant scolaire « le goût à tout » 27
• Temps méridien 27
• Groupe transport scolaire du Pays des Herbiers 27
• Relais des assistantes maternelles 28
• Amicale laïque René Guilbaud 28
• Ecole René Guilbaud 29
• Ecole Notre Dame 29
• OGEC – APEL 30
• Remise des livres aux élèves 30

ACTION SOCIALE SANTE SOLIDARITE CITOYENNETE 31
• Encore de belles actions par nos jeunes élus du conseil municipal des enfants 32
• Des actions citoyennes : le passeport du civisme 33
• Des actions citoyennes : le dispositif argent de poche 33
• Le comité des sages 34
• Le CCAS, à tous les moments de la vie 35
• MARPA « Les Charmilles » 35
• Point d'appui séniors 36
• 1 000ème RDV du conseiller numérique 37
• Octobre rose axé sur la prévention 38
• Jardin partagé de Saint Fiacre aux multi – couleurs 38
• Pôle santé 39
• Centre de soins infirmiers ADMR 39
• Sapeurs – pompiers 39
• Autres associations solidaires : Don du sang, Secours catholique, association départementales des conjoints survivants, parents d'orphelins, Paroisse protestante 40

SPORTS ET LOISIRS 41
• Comité de coordination d'animation Mouchampais 42
• Club du Nouvel Age 43
• La Kyrielle 44
• Familles Rurales 44
• La St Jo Basket 45
• Les Pêcheurs du Petit Lay 45
• Interview sport : Romane FRESNEAU et Kilian RAUTUREAU 46
• Association Badminton Mouchampais 47
• Tennis de table 47
• Football club Mouchamps – Rochetrejoux 48
• Tennis club de Mouchamps 49
• L'étape 49

BUDGET 50

ETAT CIVIL 51

INFOS PRATIQUES 49
• Bienvenue à la mairie –et à l'agence postale 52
• Elections européennes de 2024 52
• Bientôt 16 ans, pensez au recensement citoyen obligatoire 52
• Comment se débarrasser des frelons asiatiques 53
• Novalis 53

LES DÉLIBÉRATIONS ..... 54 - 57

CALENDRIER DES FÊTES ..... 58 - 59

Bulletin municipal de Mouchamps Décembre 2023
Directeur de la publication : Patrick MANDIN, Maire de Mouchamps
Remerciement aux responsables d'associations
Comité de rédaction : Mathieu GOBIN adjoint au Maire, Commission communication et Pascaline CLOCHARD Chargée de communication
Photos et illustrations : Mairie de Mouchamps • Les associations • Jill BROCHARD • ANTHONY PAILLAT
• David FUGERE pour Communauté de Communes du Pays des Herbiers - Bloggeurs La Route à Deux - Annaëlle & Maxime (Photographe)
• Gaël ROGER pour Vendée Vallée • Geniplant • Jean-Christophe TAILLEFER et Delphine BELY (Ouest France) • Anthony PAILLAT
Conception - réalisation : Agence Nemo • www.agencenemo.fr - **Impression :** BDM Imprimeurs

EDITO

Mouchampaises, Mouchampais,

C'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de lancer des perspectives pour celle qui démarre.
Le contexte national et international est source d'angoisses pour chacun d'entre nous. Le terrorisme islamiste, les guerres plus ou moins lointaines de l'Ukraine à Israël, les violences, les dangers du numérique, les accidents climatiques nous alertent, nous font peur. **Pourtant vivre à Mouchamps reste une chance et c'est notre action collective qui peut rassurer**.

Le chantier de l'école René Guilbaud avance et la rentrée 2024 se fera dans une école complètement restaurée alliant accessibilité, performance énergétique, ensemble accueillant et fonctionnel.
Les 6 classes sont maintenant opérationnelles, restent les espaces collectifs à terminer.
La renaturation de la cour non prévue au départ a été une opportunité au moment de sa réfection ; le terrain contigu à l'école sera aussi réaménagé, il sera accessible pour les enfants des deux écoles et pour le centre de loisirs.
Je remercie les parents d'élèves et l'Amicale laïque pour leur soutien.

Des aménagements de voirie ont été réalisés. La rue Jean Yole est en cours, les travaux d'assainissement se terminent avant les équipements de sécurité et la bande de roulement.
La rue du Breuil est inscrite en 2024, le plan de financement est maintenant acté.
Les travaux de sécurisation du village de la Bonnière sont terminés.
En lien avec le service départemental des routes, des travaux dans le village de la Jonchère sont à l'étude.
Nous avons aussi terrassé le parking du cimetière des Ballières, son paysagement et une nouvelle entrée seront faits en 2024.
La **liaison douce Mouchamps les Herbiers** est également programmé dans le plan mobilité de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

Le groupe « bâtiment » du conseil municipal poursuit son travail sur notre ensemble immobilier. Le devenir de la gare, des logements de l'école et des maisons près de la mairie, sont en discussion.
De plus, nous poursuivons les échanges avec Vendée Logement pour la réhabilitation de la résidence des Lilas.

En fin d'année, nous avons terminé l'installation d'un **modulaire près des terrains de foot** pour créer des sanitaires PMR (Personne à Mobilité Réduite) et une salle d'accueil pour le club. L'implantation du **City Stade tant attendu par les jeunes** et les familles est maintenant décidée. Début 2024 les travaux vont démarrer le long de la salle de la gare.

En mai 2023, **nous avons acquis la maison buvette du Colombier ; en accord avec la famille,** nous avons conservé les objets et les meubles de Madame Gabrielle JAUZELON et respecté ses volontés de faire vivre le café familial né en 1930.
Avec le Groupe Histoire, les Anciens Combattants, nous réfléchissons à son ouverture régulière pour accueillir personnalités et anonymes qui viennent visiter la dernière demeure de Clemenceau et que les Mouchampais redécouvrent ce lieu emblématique !

Les zones économiques évoluent également, de nouvelles entreprises se sont implantées qui remplissent Beaulieu Sud. Des porteurs de projet nous ont contactés pour des acquisitions dans la zone du Breuil et Beaulieu Nord. La Communauté de Communes lance la viabilisation de cette nouvelle zone et les premières cessions seront effectives au second semestre 2024. Des commerces et des services voient également le jour, **nous restons à l'écoute des artisans, commerçants, artisans d'art, et remercions l'ensemble des entrepreneurs qui contribuent à la vitalité de notre bourg**.
Nous restons attentif à nos professionnels de santé et soutiendrons le projet des kinés d'agrandir leur structure pour accuillir de nouveaux praticiens.

En 2023, les premiers habitants se sont installés dans le **lotissement Marigny Saint-Louis**. Ce nouveau quartier se dessine, **il ne reste que 5 lots à vendre**. Le lotissement privé de L'Ansonnière va également recevoir ses premières constructions en 2024.

Notre intercommunalité a également programmé **un plan de lecture publique (2020 - 2026)** sur l'ensemble du territoire avec la construction d'une médiathèque aux Herbiers sur l'emplacement de l'ancien cinéma, la réfection et la montée en gamme des 7 autres bibliothèques de proximité avec des services pour tous les publics. **La bibliothèque de Mouchamps sera la première entièrement restaurée cette année.**
Je remercie tous les bénévoles qui la font vivre toute l'année.

2023 a été une année riche en évènements.
Nous avons inauguré **le quartier de l'église** en juin et les Mouchampais et les promeneurs se sont vite appropriés les lieux.
Ce bel équipement fait la fierté de tous. La halle est devenue un emblème qui reçoit les manifestations et a permis de vivre de belles soirées d'été lors des « jeudis sous la halle ».

En août, les jeunes agriculteurs du Pays des Herbiers ont démontré qu'ils savaient recevoir en organisant une mémorable Fête de l'Agriculture au Chatelier. Plus de 75 000 personnes se sont retrouvées pour faire la fête et échanger avec des professionnels parfois inquiets, mais volontaires et inventifs. Je les remercie d'avoir réussi ce challenge.

En 2024, plusieurs évènements nous offriront l'occasion de nous retrouver. En avril l'UMCA (Union Mouchampaise des Commerçants et Artisans) organise le **3ème week-end commercial** sur le site de la gare.

En juin, nous fêterons les **30 ans de la Fête de la musique** à Mouchamps et **les 30 ans de la chorale Mélodie** en participant au 1er festival des chorales organisée par la Kyrielle.
Nous fêterons également les **30 ans de la MARPA** en proposant à nouveau des rencontres avec les plus jeunes.

En novembre, nous marquerons le **95ème anniversaire de la mort de Clemenceau**.

Je tiens à remercier tous les élus et les membres du CCAS pour leur engagement à mes côtés mais aussi **l'ensemble des agents municipaux** au service des Mouchampais toute l'année.

Membres d'associations, extra-municipaux des commissions, Conseil Municipal des Enfants, jeunes du dispositif argent de poche, Comité des Sages, bénévoles du mardi, **c'est l'action de tous qui fait que Mouchamps n'est pas une commune tout à fait comme les autres**.

Fin 2023, nous avons eu la confirmation du jury **Villes et Villages fleuris** du **maintien de la 3ème fleur**, mais aussi l'agréable surprise de voir notre commune proposée à la 4ème fleur. **Un jury national viendra au printemps prochain observer nos actions autour du paysage mais aussi sera attentif à notre cadre de vie**. Je compte sur l'ensemble des Mouchampais pour continuer à embellir notre cité de caractère et soutenir nos équipes.

« Il faut cultiver notre jardin » disait Candide dans le conte de Voltaire. Dans cette citation « notre jardin» c'est notre monde et il convient à chacun d'agir et le rendre meilleur.

Je tiens à souhaiter mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous : **santé, bonheurs et projets pour 2024.** Je souhaite aussi que **l'entraide, la solidarité, l'accueil restent des valeurs du quotidien. Gardons l'attention aux autres pour qu'à tous les âges de la vie chaque Mouchampaise et chaque Mouchampais puisse dire qu'il fait « bon vivre ensemble à Mouchamps »**

Patrick MANDIN
Maire de Mouchamps

AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT

Mot de l'élu

Dans les commissions aménagement environnement urbanisme bâtiment et développement durable, une équipe d'élus et d'extra – municipaux se réunit régulièrement afin de travailler ensemble les projets. Ils apportent des idées sur les différents sujets et donnent de leur temps afin d'améliorer notre quotidien.

En termes de travaux structurants, nous avons inauguré le quartier de l'église le 3 juin 2023 et vous avez été nombreux à nous rejoindre pour découvrir ce bel aménagement paysager et architectural. Nous nous retrouvons régulièrement sur les réunions de chantiers concernant les travaux de rénovation de l'école René Guilbaud. Nous vous rappelons qu'il reste 5 lots disponibles dans le futur lotissement St Louis Marigny.

Jean Michel LUMEAU

Réalisation de la cabane aux chèvres rue de l'église

À LA CONQUÊTE DE LA 4ÈME FLEUR !

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ce label est un véritable outil de promotion. Au-delà du fleurissement, il est la marque d'une stratégie d'action ambitieuse qui s'inscrit dans une démarche partagée de développement durable et de qualité du cadre de vie des habitants

Pour que chacun vive en harmonie, la commune concentre également ses efforts sur la qualité des aménagements et de l'entretien.

En Juin 2023, notre commune a été visitée par le jury national des « Villes et villages fleuris ».

« ***Le jury félicite la commune pour son engagement dans la labellisation. La motivation et la progression de l'équipe municipale ont été très appréciées. Les techniciens et élus ont une parfaite connaissance de leur territoire et de ses habitants. Les projets d'aménagement sont toujours très bien intégrés à leur contexte et répondent aux enjeux de la labellisation.***
Pour toutes ces raisons, le jury propose la commune pour l'obtention de la 4ème fleur» (Commentaire du jury suite à la viste du 13 juin 2023) .

La commune encourage les particuliers à contribuer à l'embellissement de la commune et soutenir les efforts menés par les agents communaux.

PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Cette démarche permet de mettre en lumière les jardins remarquables et les passionnés qui donnent vie à ces jolis espaces.

Félicitations aux lauréats !

- **Maison ancienne :** Estelle BLANCHET et Damien HERISSET - Nancy et Alain CREPY
- **Maison contemporaine :** Anne-Marie et Joseph BLANCHARD
- **Gîtes et chambres d'hôtes :** Michèle et Abel AVRIL
- **Prix de la biodiversité :** Marie Laure et Rémi SAUVETRE

Le jury communal repère et sélectionne les lauréats en lien avec les critères définis par le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) de la Vendée.

MOUCHAMPS SE MET AUX COULEURS DES FLORALIES

Le Département de la Vendée s'est engagé aux côtés du Comité des Floralies en qualité de partenaire majeur, pour accueillir la 13ème édition des Floralies Internationales du 17 au 26 mai 2024 au coeur du domaine de la Chabotterie à Montréverd.

Mireille HERMOUET, Conseillère départementale, en charge des Floralies, rappelle que c'est « une fierté de recevoir un événement aussi exceptionnel. Nous partageons l'audace d'une édition inédite proposée pour la première fois en milieu naturel. Elle permettra aux 200 exposants, venus du monde entier, de s'exprimer, de créer des sculptures végétales sous le thème « Jeux de Fleurs », en clin d'oeil aux jeux olympiques 2024.

Pour que la fête soit entière, le Département invite les vendéens à partager son enthousiasme et les encourage à fleurir et embellir leur commune aux couleurs des Floralies.

Aussi, avec l'équipe municipale, nous avons souhaité nous associer à cet évènement en végétalisant le rond point du marcheur et celui de la Ville en Bois.
Que cette fête soit l'occasion de sublimer notre cadre de vie et de réussir encore une fois une nouvelle aventure collective !

MATINÉES BÉNÉVOLES

ENGAGEMENT CITOYEN À MOUCHAMPS

Une trentaine de bénévoles se retrouve régulièrement pour des travaux d'entretien principalement des espaces verts. Accompagnés par l'équipe technique, ils échangent et donnent de leur temps au service de projets collectifs.

Contact pour rejoindre les bénévoles :
- **Tél.** 02 51 66 21 01
- **Mail :** mairie@mouchamps.com

Mot de l'élu

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie communale et l'embellissement de notre Petite Cité de Caractère, rejoignez l'équipe un mardi par mois.

Jean Michel LUMEAU

LES MOBILITÉS DOUCES ONT DU CARACTÈRE !

RENCONTRE ET ÉCHANGE, AVEC MATHILDE BOUILLET, CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET RÉFÉRENTE DES MOBILITÉS

POURQUOI CETTE DÉMARCHE ?

Le développement des mobilités douces (marche, vélo…) constitue une volonté de l'équipe municipale.

En 2021, la région des Pays de la Loire a lancé un appel à projet « pouvoir se déplacer mieux dans notre commune rurale ». La Communauté de Communes du Pays des Herbiers, le Pays de Mortagne et l'agglomération du Choletais ont postulé communément. Une commune test devait être choisie par communauté de communes ; pour le pays des Herbiers, grâce à la volonté des élus, Mouchamps a été désignée. Cet appel à projets a ainsi constitué une véritable aide.

C'est une démarche globale sur les déplacements en milieu rural où les services et les infrastructures sont moindres qu'en milieu urbain. Cette démarche veut également impacter les usages. Les objectifs sont multiples : faire évoluer les mentalités, les façons de fonctionner et de penser, afin de favoriser le « passage à l'acte » dans un second temps.
On parle ici d'une démarche, et non uniquement d'un plan d'actions. Comment peut-on mieux se déplacer ? Telle est la question centrale.

COMMENT ?

Le bureau d'études Auxilia (financé par la région des Pays de la Loire) nous a apporté une aide extérieure et nous a fait avancer. En nous proposant notamment des exemples réalisés dans d'autres communes, ce bureau d'études a structuré et élargi notre réflexion.

L'engagement des élus, des membres extra-municipaux et des citoyens mouchampais a été important. Deux ateliers citoyens, où de nombreuses idées ont été échangées, ont permis de faire émerger des axes de travail très variés. Nous avons alors choisi de prioriser certaines actions en fonction de leur impact dans le quotidien des Mouchampais et de leur complexité de mise en œuvre.

La mise en place de futurs stationnements vélo constitue un axe fort. Un troisième atelier de travail a été organisé en mai 2023 pour définir les emplacements de ces futurs aménagements.

QUELS RÉSULTATS ?

En ce qui concerne les infrastructures, la réalisation de 41 stationnements Vélo a été actée fin 2023 portant le nombre total de stationnements vélo publics à 71. D'autres actions ont été entreprises : plateforme de covoiturage pour faciliter la mise en relation des usagers, troc Vélos lors du marché au village de Juillet, atelier Sécurité routière lors du Téléthon.

Ces actions permettent de parler régulièrement des mobilités douces et de rendre plus visibles les piétons et les cyclistes. Le vélo demeure le déplacement le plus rapide pour les « courts » déplacements.

C'est un atout pour les Mouchampais, soucieux de leur environnement et leur qualité de vie, pour des déplacements bénéfiques pour leur santé. Le message est limpide : Marchez, pédalez, pour vous et pour nous tous !

2024 : une liaison cyclable va être réalisée entre Mouchamps et les Herbiers. Cette liaison empruntera une partie de l'ancienne ligne de chemin de fer.

CAMPAGNE DE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dans le cadre de sa démarche de préservation de la qualité des eaux, le Pays des Herbiers assure, conformément à la réglementation, la vérification des dispositifs d'assainissement non collectifs tous les 9 ans, via son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Une nouvelle campagne de contrôle aura lieu en cette fin d'année 2023.

Le contrôle permet :

- de vérifier les modifications intervenues depuis le précédent contrôle ;
- de repérer l'accessibilité et les défauts d'entretien et d'usure éventuels ;
- de constater que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de risques environnementaux, sanitaires ou de nuisances.

DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES

Les dispositifs d'assainissement non collectif sont réglementairement soumis à vérification selon une périodicité de 9 ans, suite à la décision du Conseil communautaire afin de s'assurer de la qualité des installations existantes, de leur entretien et de la préservation du milieu.

La campagne de contrôle concerne les installations d'Assainissement Non Collectif dont le dernier contrôle date de 2014 ou avant.

ATTENTION : Ce contrôle est obligatoire et payant (à la charge du particulier)

Selon le type de dispositif, le contrôle coûte entre 100€ et 130€. Pas de paiement direct auprès du technicien SAUR au moment du contrôle. Vous recevrez une facture du Trésor Public au nom du Pays des Herbiers dans les semaines qui suivent le contrôle.

Le service SPANC du Pays des Herbiers est disponible pour répondre à vos questions sur cette intervention :
- **Tél.** 02.51.91.87.02
- **Mail :** assainissement@paysdesherbiers.fr

OÙ ET COMMENT SE DÉROULENT CES CONTRÔLES ?

La société SAUR France, mandatée par la Communauté de Communes, réalisera les contrôles de bon fonctionnement sur l'ensemble du territoire à partir de la fin du mois de novembre. La campagne se prolongera sur le 1er trimestre 2024.

Les habitants concernés par ces contrôles recevront un courrier fixant la date de la visite. Les techniciens réaliseront les visites des installations obligatoirement en présence des propriétaires ou occupants des logements.

Pour faciliter ces interventions, et afin de limiter le risque d'avis défavorable, les habitants doivent :
- rassembler la documentation relative à leur dispositif d'assainissement (bons de vidange, plans, etc)
- surtout rendre accessible l'ensemble des éléments du dispositif pour une ouverture aisée et rapide des fosses septiques ou toutes eaux et des regards sur le traitement (ni terre, ni plantes, ni obstacle sur les couvercles et tampons) et s'assurer du fonctionnement de la pompe s'il en existe une,
- respecter les modalités sanitaires (aide aux tests d'écoulement des eaux).

COMPOSTAGE COLLECTIF OU COMPOSTAGE PARTAGÉ : APPEL À BÉNÉVOLES

L'objectif est de réduire les déchets ménagers. En effet, une grande partie de nos déchets est recyclable dans un composteur. La collectivité souhaite encourager les particuliers à réduire leur volume de déchets ménagers. Pour en assurer le bon fonctionnement, un groupe de bénévoles assure les permanences.

Rendez – vous le samedi matin de 11h à 12h, rue des jardins
Dès le 1er janvier 2024, il sera obligatoire de trier ses biodéchets.

Vous souhaitez être bénévole ? Participez à la vie du compostage collectif ?
Mairie de Mouchamps
- **Tél.** 02 51 66 21 01
- **Mail :** mairie@mouchamps.com

NOUVELLE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

EMMANUELLE DUC

Avec l'arrivée d'Emmanuelle DUC en Janvier 2024, les Services techniques ont donc une nouvelle responsable de service. Originaire de Montaigu Vendée, Emmanuelle a travaillé aux espaces verts de Montaigu, puis aux espaces verts de la ville de Saint Herblain, puis à la Chevrolière dans une commune à taille humaine, une commune très nature avec une grande biodiversité. Elle a été chargée de coordination de secteur, référente espaces verts et Responsable d'unité de secteur. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE JEAN YOLE

En complément du sentier piéton le long des lotissements du Bois Bertin et du Champs Bertin, un trottoir avec des passages piétons sera créé en 2024, devant les habitations rue Jean Yole, entre le site de la CAVAC et l'entreprise SERALU. L'objectif est de sécuriser les déplacements entre les habitations et le sentier piétonnier.

Les travaux ont commencé en novembre dernier par la réhabilitation du réseau d'assainissement avec l'entreprise Charpentier. Ce sont des travaux sous maitrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Il se poursuivront par les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de de Vendée Eau. Début 2024, la commune réalisera les travaux de trottoir et de rénovation du réseau pluvial. Enfin la communauté de communes réalisera une rénovation du tapis routier entre la mare aux Canards et la déviation. Le coût des travaux est de 37 000 € sans compter les travaux de la Communauté de Communes et de Vendée Eau.

QUARTIER DE L'ÉGLISE

L'aménagement du quartier de l'église est terminé.

Cet aménagement convivial et structurant pour la commune met en lumière le cœur de bourg de notre Petite Cité de Caractère.

Vous retrouvez un nouveau parvis autour de l'église ainsi qu'un nouvel aménagement de toilettes publiques.

Dans la partie centrale, vous pourrez déambuler entre amis ou en famille sur l'esplanade. La Halle a accueilli des artistes et des animations tout l'été lors des «Jeudis sous la Halle».

VOIRIE COMMUNALE

Un état de la voirie est réalisé chaque année afin de diagnostiquer le réseau routier communal.
La commune consacre 110 000 euros chaque année en investissement pour la voirie du bourg et des villages.
La commission aménagement va définir prochainement les priorités pour les futurs travaux.
La rue du Breuil, initiallement prévue en 2023, sera réalisée en 2024. Il constiste à la mise en place d'une réalisation piétonne et d'une voirie partagée avec les cyclistes ainsi que d'aménagements permettant de ralentir les véhicules motorisés.

LOTISSEMENT MARIGNY - ST LOUIS

5 lots sont encore disponibles.
Si vous avez un projet et si vous souhaitez acheter un terrain, renseignez-vous à l'accueil de la mairie. Nous vous accompagnerons dans vos projets.
Nous avons choisi le nom des 3 rues et de l'allée conduisant au lotissement. Nous recevrons l'ensemble des futurs habitants pour la pose officielle des panneaux au printemps.

- **Rue Jan et Joël MARTEL**, Frères scultpeurs qui ont réalisé le monument Guilbaud à la gare.
- **Rue François SICARD**, Sculpteur qui a réalisé la stèle d'Athéna au Colombier.
- **Rue Marguerite DETROYE**, Artiste peintre Mouchampaise qui a réalisée 2 peintures offertes et affichées en salle du conseil.
- **Allée Gaston CHAISSAC**, Artiste comtemporain ayant vécu à Sainte-Florence qui venait souvent à Mouchamps.

Contact : Mairie
- **Tél.** 02 51 66 21 01
- **Mail :** mairie@mouchamps.com

AMÉNAGEMENT ROUTIER À LA BONNIÈRE

Des aménagements ont été réalisés au village de la Bonnière en collaboration avec le Département. L'objectif était de sécuriser les circulations piétonnes. La limitation de vitesse a été descendue à 50 km/h et la largeur de la route diminuée. Des trottoirs ont été réalisés de chaque côté de la route. Un radar pédagogique est également en place. Les travaux se sont déroulés en septembre 2023. Le coût des travaux est de 27 000.00 €.

CONSEILLÈRE PATRIMOINE ET ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Spécialiste qualifiée du patrimoine architectural et urbain, Caroline Guillemaut met son savoir-faire au service de vos projets patrimoniaux. Ses compétences s'étendent de l'étude préalable (analyse patrimoniale) à la maîtrise d'œuvre complète (conception et suivi chantier) lors de la restauration et de la mise en valeur d'édifices, mais aussi dans les domaines de la protection réglementaire (ZPPAUP, AVAP, SPR) et de l'inventaire architectural.

CONSEILLÈRE PATRIMOINE ET ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec un architecte consultant du CAUE.

Contact :
- **Tél.** 02 51 37 44 95
- **Mail :** caue85@caue85.com

LA RUE DE LA VENDÉE
Boulevard des États-Unis, CS 40 685
85017 la Roche-Sur-Yon

BÂTIMENTS

Mot de l'élu

Le groupe de travail bâtiments a débuté ses rencontres. Les premieres visites se sont dirigées vers les logements de l'école René Guilbaud une réflexion est en cours sur la réhabilitation de ceux-ci. Nous réfléchissions également à la remise en location des salles faisant actuellement partie de l'école René Guilbaud et faisant office de bureau de direction, bibliothèque et espace détente pour les enseignants. Ces espaces pourraient permettre, après réfection, la création de deux logements locatifs.

Suite aux annonces du gouvernement sur la location des « passoires thermiques » nous nous sommes penchés sur l'ensemble des Lilas composé de 20 logements et d'une salle. Nous avons rencontré Vendée Logement, propriétaire des bâtiments, afin d'évoquer le devenir de cet ensemble immobilier.

Nous parlions également, l'année dernière, de gestion énergétique de nos bâtiments. Afin d'optimiser celle-ci nous allons mettre en place la GTB (Gestion Technique des Bâtiments) qui nous permettra de gérer au mieux la consommation des énergies dans certains de nos bâtiments.

Une réflexion a été lancée sur l'utilisation de certains espaces. En effet, l'espace Clemenceau n'est pas utilisé au maximum. Les deux salles, équipées d'un vidéoprojecteur et dotées d'un accès wifi, peuvent être proposées à la location pour accueillir des réunions/séminaires d'entreprises. C'est donc dans cet optique que nous avons créé un livret informatif regroupant l'ensemble des salles pouvant être louées avec les services proposés et les tarifs.

François ALBERT

Passage du porshe de la salle de l'Atelier

L'ÉCOLE RENÉ GUILBAUD

Les travaux de l'école arrivent dans leurs dernières phases. Les élèves et professeurs ont pris possession, pendant l'année 2023, de l'ensemble des classes. Un agrandissement composé d'une nouvelle classe et d'un nouveau dortoir a été réalisé. Les espaces ont été repensés et les anciennes classes totalement rénovées et embellies. Ces travaux permettent également une meilleure performance énergétique des bâtiments. Les dernières phases de construction s'étaleront sur l'année 2024. Elles correspondent à la construction d'un bâtiment le long de la rue Jean Yole. Il accueillera la bibliothèque scolaire et le bureau de la direction.

Ces travaux constituent également l'occasion de repenser l'aménagement de la cour de l'école. En effet, elle est totalement bitumée. Une démarche de renaturation de la cour a été lancée en concertation avec les élèves, les professeurs, l'association des parents d'élèves et l'Amicale Laïque. Le but est d'améliorer le confort d'été et favoriser l'adaptation au changement climatique, il s'agit de remettre dans la cour des espaces perméables et de développer des aménagements qui prennent en compte les enjeux de santé, l'accueil de la biodiversité. Ils participeront au bien-être des enfants. Ces aménagements pourront également servir de supports pédagogiques.

AUTORISATION D'URBANISME :

ON VOUS ACCOMPAGNE

Depuis le début de l'année 2023, les instructeurs des autorisations du droit des sols (ADS) tiennent des permanences dans toutes les mairies du Pays des Herbiers.

« Ces permanences sont ouvertes à tous les porteurs de projet (particuliers et professionnels) qui souhaitent être conseillés dans leurs démarches d'urbanisme pour un projet situé dans la commune où se tient la permanence ». Précise Luc Soulard, Vice-Président en charge de l'Aménagement.

LORS DE CES PERMANENCES, LES INSTRUCTEURS :

- renseigneront sur la faisabilité des projets en fonction des règles d'urbanisme en vigueur,
- conseilleront sur les procédures d'urbanisme à réaliser (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc.),
- accompagneront les demandeurs dans la constitution du dossier,
- étudieront les avant-projets présentés pour rendre un premier avis sur la faisabilité et la qualité des pièces du dossier,
- répondront aux interrogations sur les dossiers en cours d'instruction lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de complément.

Les instructeurs interviendront uniquement sur les dossiers d'urbanisme à venir ou en cours. A noter qu'ils ne seront pas en mesure de vous renseigner sur toutes questions concernant le cadastre, les servitudes privées, la voirie, etc. si celles-ci ne sont pas liées à votre projet d'urbanisme.

LES PERMANENCES DANS VOTRE COMMUNE :
De 9h15 à 12h15
Tous les mardis sur RDV.

Sur rendez-vous uniquement (45min)
- **Tél.** 02.51.91.29.80
- **Mail :** urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr

L'INTERLOCUTEUR DE TOUS VOS PROJETS HABITAT !

LE GUICHET HABITAT & AIDES AUX PARTICULIERS DU PAYS DES HERBIERS

Le guichet de l'Habitat du Pays des Herbiers est l'interlocuteur unique et privilégié pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches, tels que :

- des travaux d'économies d'énergie (isolation combles, changement de système de chauffage…),
- des travaux de maintien à domicile (adaptation salle de bain, WC, monte escalier, volets roulants…),
- des travaux d'embellissement de bâti ancien (enduit à la chaux, couverture, menuiseries…)
- de la construction neuve (Label Habitat Grand Axe, conseils techniques…)

Le guichet accompagne également les professionnels (commerçants ou artisans) dans leurs projets de rénovation de vitrines, d'économie d'énergie, etc. Les aides sont à la fois techniques (aide à la décision des matériaux, équipements…), administratives (conseil et accompagnement pour les dossiers de demande de subvention…) mais également financières (attribution d'aides financières sous conditions).

SOLAIREAU : DES PROJETS CITOYENS !

Cela fera bientôt un an que la centrale solaire sur la toiture des services techniques de Mouchamps est en fonctionnement.

Ce premier projet d'investissement citoyen dans les énergies renouvelables à Mouchamps aura été rendu possible par 12 300€ apportés par les habitants de Mouchamps, plus largement du territoire des Herbiers sous forme de 123 actions de 100€, et par le choix préalable de la commune de Mouchamps de renforcer la structure de la charpente.

Solaireau Pays des Herbiers a animé ce projet et c'est la société (SAS) Cowatt sur les Pays de Loire qui l'a porté. L'urgence climatique nous oblige à sortir rapidement des énergies fossiles et donc de réaliser individuellement et collectivement de nombreux autres projets photovoltaïques mais également de réfléchir à la façon de réduire nos consommations énergétiques.

A ce jour, cette toiture des services techniques a produit plus de 14 000 kwh comme l'indique le compteur de livraison au réseau.

Venez nous rejoindre !
- **Tél.** 06 38 19 71 02

ECONOMIE TOURISME

Mot de l'élu

*Mouchamps est une commune dynamique qui possède un nombre important de sociétés qui représentent au total **740 emplois sur notre territoire**. La dernière zone à être sortie de terre, c'est la zone de Beaulieu sud, elle rassemble à **elle seule 12 entreprises**.*

Celles-ci ont maintenant terminé leur construction et occupent toutes leurs locaux ou les ont mis à disposition d'autres sociétés. On y retrouve les sociétés : Agri Nego Loc, spécialiste de la location et vente de matériel agricole/TP , le garage automobile Chenu, Flo pneu spécialiste du pneu poids lourd et véhicules légers, Pierre MICHENEAU électricité Plomberie qui accueille au sein de son bâtiment la société Daluze qui a en charge le développement fournisseur de pièces auto pour la compétition et Empreinte Céramique. Les cellules construites par la société Gobin sont occupées par les sociétés : A contre temps académie dédié aux arts du spectacle, DCB Couverture, Girard Maçonnerie, Yohan Tricoire menuiserie , CEDPA distribution spécialiste des compléments alimentaires pour l'élevage et AKROS.

*La seconde partie de la zone dite « Beaulieu Nord » est en fin d'étude. La viabilisation se fera au premier **semestre 2024 pour une commercialisation en fin d'année 2024**. Des porteurs de projet se sont déjà positionnés et les premières rencontres avec la Commune puis la Communauté de Communes du Pays des Herbiers se dérouleront très prochainement afin de dessiner les contours de cette zone et d'optimiser l'emprise au sol en mutualisant, par exemple, les espaces de stationnement.*

*Je remercie les producteurs qui sont présents tous les vendredis lors du marché sur la Place Clemenceau. Je rappelle que nous avons la chance d'avoir l'ensemble des commerces et services de proximité sur notre commune. J**e remercie les commercants qui ouvrent leurs commerces et sont présents lors de nos évènements communaux et associatifs afin de dynamiser le centre bourg**.*

*Enfin, nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de la foire commerciale organisée par l'Union Mouchampaise des Artisans et Commerçants les **13 et 14 avril 2024**.*

François ALBERT

Le marché du vendredi matin place Clemenceau

LE WEEK-END COMMERCIAL REVIENT

« 5 ans après, il est temps de reprendre le flambeau et d'organiser la 3ème édition du Week-end Commercial Mouchampais qui se **déroulera les 13 et 14 Avril 2024 à la salle du Petit Lay**. Plus d'une trentaine d'exposants artisans et commerçants seront heureux de vous présenter leur métier et leur savoir-faire. 2 jours d'expositions, d'animations et de Surprises !! ».

DANS LES COULISSES DE NOS ENTREPRISES

L'ensemble du conseil municipal a continué sa découverte des entreprises Mouchampaises en 2023.

Nous avons tout d'abord rencontré Adeline BERNARD chez SOFA. Cette entreprise qui existe depuis presque 30 ans, est spécialisée dans le mobilier intérieur ainsi que dans le mobilier pour enfants. Nous avons suivi la chaine de production et nous nous sommes rendu compte de l'énorme savoir-faire et de la qualité des produits fabriqués. **Nous les remercions pour ce partage de savoir faire !**

Nous avons également été reçus par les équipes de chez OUVRARD FONTENIT. Guidés par ces 4 dirigeants : Stéphane FONTENIT, Paul et Anaïs OUVRARD et Etienne JOGUET, nous avons découvert le parc des machines comptant un grand nombre de moissonneuses, tracteurs et autres matériels permettant à l'entreprise de proposer un nombre important de services de travaux agricoles. Nous avons terminé notre visite dans les bureaux flambants neufs permettant de proposer des espaces accueillants pour l'ensemble du personnel.

De nouvelles visites fortes en échange et en découverte seront programmées en 2024.
Un grand merci aux différents dirigeants pour le temps qu'ils nous ont accordé.

DE NOUVEAUX SERVICES À MOUCHAMPS

ATELIER DANS MA BULLE

Toutes les infos sur www.atelierdansmabulle.fr

Donnez un second souffle à vos intérieurs et à votre mobilier.

Titulaire d'un diplôme de Conseillère en décoration et design d'espaces, Anne-Flore GAYRAUD vous accompagne dans vos projets de rénovation et aménagement. Du simple coaching déco à des projets plus élaborés (réagencement d'espaces, conception de cuisine, dessin de mobilier sur mesure...), elle saura vous orienter dans votre réflexion et vous guider dans vos choix. Vous pourrez vous projeter facilement grâce à des plans imagés et visuels 3D avant de vous lancer sereinement dans les travaux.
Chaque projet étant unique, elle propose des prestations « à la carte » qui s'adaptent à vos besoins.

Et quand elle ne travaille pas sur vos projets, Anne-Flore donne une seconde vie aux meubles oubliés. Confiez-lui vos trésors et ils retrouveront une seconde jeunesse. Rénovation complète ou simple décapage (aérogommage), c'est vous qui choisissez !

UN SALON DE TOILETTAGE

Depuis le mois de septembre 2023, un salon de toilettage est ouvert au Domaine Ephibelline.

Passionnée par son métier, notre toiletteuse Amélie, diplômée du CFNT à Nantes en 2015, met un soin particulier à toiletter votre chien ou votre chat.

« Dans notre salon, toutes les races de chiens et de chats (du plus petit au plus grand) sont les bienvenues.

Chaque animal sera toiletté selon sa typologie : démêlage, shampooing, coupe au ciseaux, épilation, tonte, soins des oreilles et des ongles.

Votre animal de compagnie sera mis en beauté conformément à vos désirs, dans la mesure du possible et dans le respect total du bien être animal ».

Contact :
Domaine Ephibelline - La Haute Guichardrie - 85640 Mouchamps
• **Tel :** 09.77.31.62.26

EVOCHEMIN - ACCOMPAGNATRICE EN CHANGEMENT

Julie Lebreton Chartier est coach professionnelle certifiée et consultante en bilan d'orientation et scolaire.

Forte d'un parcours professionnel riche et atypique, il y a un an, Julie a choisi la voie de l'accompagnement en changement. EVOCHEMIN, créé en septembre 2023 propose des prestations de coaching professionnel pour les entreprises et les particuliers, des bilans de compétences pour les actifs et des bilans d'orientation pour les collégiens, lycéens et étudiants.

Elle exerce à son cabinet de Libretière sur rendez-vous uniquement, elle se déplace à domicile et consulte en distanciel.

« Accompagner son évolution pour re-devenir acteur de sa vie »

ÉTINCELLE DU CHŒUR

Contact :
11 rue du Vieux Château
au cœur du centre bourg.

Catherine, Sonia et Céline proposent des ateliers collectifs diversifiés pour s'exprimer, se détendre, retrouver confiance, lâcher prise, être écouté, compris.

Les outils utilisés sont la peinture, le dessin, le collage, l'écriture, le modelage, le chant, la musique, l'expression corporelle…

En adhérant à l'association (30€) à tout moment de l'année, vous bénéficiez de 10€ de réduction à chaque atelier et des remises en magasins de loisirs créatifs. Nous vous proposons des thèmes plusieurs fois par mois : accueillir la paix, trouver son équilibre, révéler ses ombres et lumières, gérer ses émotions, écrire ses rêves…

Tout public à partir de 6 ans et sans aucune compétence artistique peut participer à un atelier entre 2h30 et 3h00. Le choix de limiter les groupes à 6 participants favorise la rencontre et le partage.

Pour favoriser ce lien social, nous souhaitons rendre accessible nos ateliers en adaptant nos tarifs.

« FENÊTRES SUR COUR » - MISE EN LUMIERE SUR LES MÉTIERS D'ART

Située dans la cour du vieux château l'association « Fenêtres sur Cour » fait la promotion des métiers d'Art et de leurs savoir-faire.

Elle organise des évènements tout au long de l'année : expositions, portes ouvertes d'ateliers, des animations estivales…notamment lors des Journées Européennes des Métiers d'Arts (du 2 au 7 avril 2024) et des Journées du Patrimoine (21 et 22 septembre 2024), les « Jeux à la Cour », « Noël aux Ateliers »

Elle regroupe actuellement des artisans Mouchampais : Hélène Bénéteau (poterie), Aiguilles et Pampilles (créations textiles), Pikelle Les Plumes Enchantées (calligraphie, illustration), Atelier Guégn'Art (sculpture métallique), Scribae (écrivain public), Nirina confection (atelier de couture).

En 2023, Delphine de DM Bijouterie (bijouterie artisanale) a rejoint l'association et cette année, nous avons le plaisir d'accueillir Isabelle de chez Namitiis (savonnerie artisanale).

Nous remercions Julie Hyon potière qui remplacait Hélène pendant une année et nous lui souhaitons bonne route pour ses aventures professionnelles.

Contact :
- **Mail :** fenetressurcour@hotmail.fr
- **Facebook :** fenetres.sur.cour.mouchamps

OFFICE DE TOURISME PLACE CLEMENCEAU

Le Point I se situe sur la place Clemenceau. Il se retrouve ainsi plus visible et plus accessible aux touristes et aux Mouchampais ! Il est ouvert de juin à septembre.
Cette année, nous avons apprécié le soutien et le relais de Yane – Nirina pour ouvrir le Point I, accueillir et conseiller sur les circuits, la billetterie et le petit patrimoine Mouchampais.

Contact : office de tourisme du Pays des Herbiers
Tél. 02 44 40 20 20

CULTURE ET PATRIMOINE

Mot de l'élu

Continuités et nouveautés, ces deux mots résument à eux deux l'année 2023 à Mouchamps.

L'exposition d'estampes à l'espace Clemenceau a lancé la saison. En juin, la 5ème édition de l'Art au Jardin fut une véritable réussite. La présence de nombreux visiteurs constitue un encouragement à poursuivre cette aventure. Des nouvelles photographies ont été apposées sur le bourg afin de densifier notre parcours photos.

L'été 2023 a vu la première édition des «Jeudis sous la halle». Le principe est simple : chaque jeudi de l'été, une proposition vous est faite : théâtre, musique, visites guidées... ***Les Mouchampais étaient au rendez-vous. Les «Jeudis sous la halle» seront reconduits en 2024 !***

En novembre dernier, le partenariat avec la Kyrielle a permis de proposer «La Petite Messe Solennelle» de Rossini.

L'année 2024 s'annonce tout aussi passionnante avec de nombreuses propositions où nous aurons plaisir à vous retrouver !

Mathieu GOBIN

L'ART AU JARDIN

5ÈME ÉDITION RÉUSSIE

Un jardin, un artiste : une balade dans l'art, chemin faisant…
Des artistes (peintres, photographes, sculpteurs, créateurs…) venant de Vendée et d'ailleurs ont été accueilli, tout un week end.

Ce festival a attiré plus de 2 000 personnes. Il a ravi Mouchampais et visiteurs pour une promenade, entre jardins, cours et venelles, à travers le bourg.
Les visiteurs ont pu notamment découvrir l'exposition de portraits de nonagénaires mouchampais réalisé, par Anthony PAILLAT, photographe Mouchampais

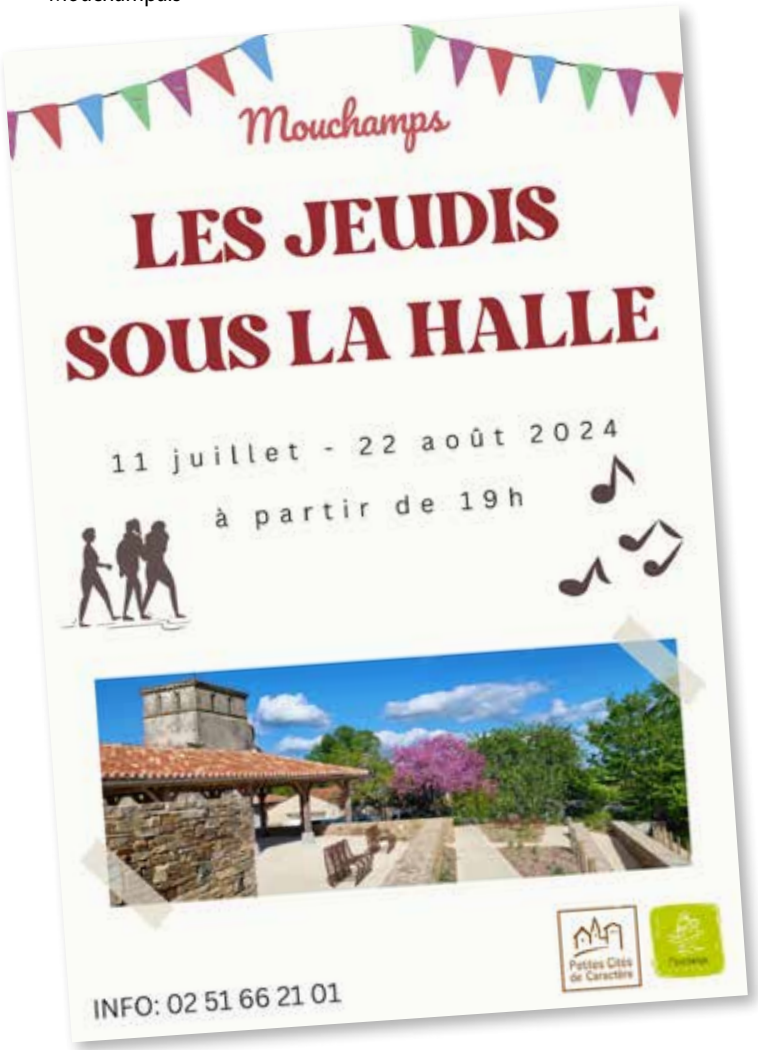

LES JEUDIS SOUS LA HALLE

Cette année, nous avons proposé un nouveau rendez – vous estival à tous les Mouchampais. Chaque jeudi, nous avons accueilli 50 personnes autour d'un programme riche et varié (théâtre, chants, expositions, visites…), sous les halles du quartier de l'église.

Nous vous invitons à nous rejoindre dès 2024 du jeudi 11 juillet au jeudi 22 août 2024.

GROUPE HISTOIRE

Le groupe Histoire poursuit ses travaux de collecte et de recherche sur la commune. Le numéro d'Hier Mouchamps publié en mai 2023 sur les écoles de hameau de la Jonchère et de la Pagerie a été très apprécié. Le prochain numéro sera consacré à l'usine New Man.
A l'occasion de l'inauguration en septembre 2024 de la rénovation de l'école René Guilbaud, le groupe Histoire et la commission Culture-Patrimoine organiseront une grande exposition sur les écoles (publique, privée, catholique et protestante) de Mouchamps.

Nous restons à l'écoute des Mouchampais pour recueillir et collecter des documents et des témoignages relatifs à notre histoire communale. Le groupe Histoire peut également vous accompagner dans vos recherches.» indique Mathieu Gobin

Si vous êtes passionnés d'Histoire, si vous souhaitez nous transmettre des témoignages, rejoignez nous Tél. 02 51 66 21 01 – mairie@mouchamps.com

Mot de l'élu

Les visites guidées proposées cet été et lors des Journées Européennes du Patrimoine ont rencontré un beau succès. Nous essayons, dans la mesure du possible, de répondre aux différentes demandes de visites qui nous parviennent. Pour l'été 2024, nos visites guidées vont évoluer puisque nous réaliserons des visites thématiques (les Mouchampais illustres, le Protestantisme, etc.).

Mathieu GOBIN

BIENVENUE DANS LA BUVETTE DU COLOMBIER

Georges Clemenceau décède à Paris le dimanche 24 novembre 1929. Conformément à son testament, il est inhumé le lendemain au village du Colombier à Mouchamps, sur un terrain légué en 1922 par la famille Clemenceau à la commune. Quelques mois après cette inhumation, l'histoire de la buvette du Colombier va débuter.

La buvette est créée en 1930 par Albert et Marie Jauzelon, agriculteurs, dans leur propre habitation située à proximité de la gentilhommière de la famille Clemenceau.

A la suite de ses parents, leur fille Gabrielle continue de faire vivre la buvette. La buvette ne fait pas plus de 20m². Au mur, sont exposés des dessins, des photos et des affiches de Clemenceau. Comme dans de nombreux commerces, la sonnette retentit à l'ouverture de la porte. Gabrielle tient également un livre d'or « non officiel ». Personnage haut en couleur, , Gabrielle ne prend jamais congé de sa buvette et la tient jusqu'à la fin de sa vie. Gabrielle décède le 7 mars 2022.

Durant les mois qui suivent sa disparition, avec le soutien important de la Préfecture, la municipalité de Mouchamps se porte acquéreur. Après accord de la famille, l'ensemble du mobilier et des documents de Gabrielle reste en place afin de conserver l'âme de ce lieu.

« Des travaux de peinture sont réalisés à l'été et à l'automne 2023, avec l'aide de plusieurs jeunes. Nous réfléchissons actuellement aux futures modalités d'ouverture de la buvette. Madame Roselyne Jauzelon continue à tenir officiellement le livre d'or communal. Toutefois, en son absence, ce lieu pourra servir aux signatures. » indique Mathieu Gobin, adjoint.

La visite du Préfet le 24 novembre 2023 a marqué le début d'un nouveau chapitre pour la buvette du Colombier.

Crédit Photo visuel la buvette du colombier Georges Vrignaud, février 2007

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

PLACE AUX ARTISTES !

Retrouvez le centre de documentation au coeur de notre Petite Cité de Caractère, les 1ers mercredis du mois de 15h à 17h.

La délégation départementale de Vendée de l'Association Maisons Paysannes de France vous propose une documentation importante sur la restauration et les techniques d'isolation du bâti ancien. Cette documentation s'adresse aux artisans, aux communes, aux associations, et aux restaurateurs de vieilles pierres en quête de conseils pratiques ainsi qu'à à tous les passionnés de patrimoine rural.

A noter : permanence assurée par les conseillers bénévoles de l'association et visite-conseil sur demande au centre de documentation

À Mouchamps, ils mettent en avant le « petit patrimoine »

Une maison de pays, un four, un lavoir ou encore un pigeonnier... Chaque année, l'association Maisons paysannes de France accompagne, en Vendée, une quinzaine de particuliers dans leur projet de restauration d'un bâti traditionnel. À Mouchamps, le siège de la délégation de Vendée ouvre ses portes : dans son centre de documentation, on y découvre l'histoire et les techniques de restauration du patrimoine architectural local.

L'association y prodigue aussi ses conseils, à ceux qui envisagent de se lancer. Toute l'année, elle propose même une visite gratuite pour établir son diagnostic en vue d'une restauration.

Article Ouest France 2023

ACTION 2024 !

PARTICIPEZ À L'INVENTAIRE DES CROIX DE CHEMINS – ARCEAUX - CALVAIRES DE VENDEE

C'est la relance d'une action mise à mal par la séquence covid... Rendre vivant un patrimoine dormant très présent dans nos paysages, porteur de la mémoire profonde des croyances et des modes de vie de nos ancêtres qui les ont édifiés. Avec nous vous répertoriez - restaurez - portez à la connaissance et à l'admiration les monuments les plus remarquables

Les visiteurs ont découvert avec notre documentation, la restauration et l'isolation du bâti ancien (avant 1948) avec des matériaux biosourcés qui laissent respirer la pierre.

Espace Clemenceau – 2 bis rue de l'ouest
1er étage - Mairie de Mouchamps - 85640 Mouchamps
• Tél. 06 56 76 43 00
• Mail : serullaz-mpf85@orange.fr

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DES PAYS DE LA LOIRE

Créée en 1996, l'association Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire regroupe 47 communes engagées pour faire de leurs patrimoines un levier de développement des territoires et une ressource pour leur avenir.

Fédérer les acteurs autour d'un objectif commun : la sauvegarde et la valorisation du patrimoine comme leviers de développement du territoire.

Pour cela, les missions de Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire aux côtés des élus et des habitants sont diverses et vont de l'accompagnement, à l'animation, en passant par le conseil aux particuliers et la promotion touristique. Par exemple, et pour une troisième année consécutive, le réseau conseille les communes dans la mise en place d'animations lors des Journées Européennes des Métiers d'Art, grâce à son partenaire la mission « Pays de la Loire – Métiers d'Art ». En partenariat avec la Région des Pays de la Loire, le réseau permet également aux communes homologuées d'obtenir des soutiens financiers importants pour les aménagements urbains de la commune.

Cette aide de 30% vise à améliorer le cadre de vie des habitants grâce à une politique active en faveur de l'entretien, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine.

ARAUCANA, LE THÉATRE DU COQ SANS CUL

Depuis sa création, l'association « Araucana, le théâtre du coq sans cul » a pour mission de développer et de promouvoir l'animation artistique sous toutes ses formes auprès du grand public.

Nous proposons des ateliers de théâtre pour tous les âges à partir de 7 ans.

Sous le regard bienveillant d'Emilie Eouzan, metteur en scène, les comédiens découvrent le théâtre à travers divers ateliers, dans l'objectif de monter sur scène, lors du festival organisé en mai.

Pour cette deuxième édition, en mai dernier, ce sont 4 pièces de qualité que les comédiens de l'association ont présentées durant 3 jours, à la salle des fêtes de Mouchamps. Le public était au rendez-vous pour partager ce beau moment. Cette année, le festival de théâtre du coq sans cul a connu un beau succès.

L'engouement est tel, que de nouvelles recrues viennent étoffer nos effectifs : nous passons de 4 à 6 groupes pour cette année 2023 2024 et nous renouvelons **notre festival sur 4 jours, du mercredi 22 au dimanche 26 mai 2024**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre, en tant que comédiens ou bénévoles, tous vos talents sont les bienvenues : couture, cuisine, bricolage… On vous accueille avec plaisir !

• **Mail :** compagnie.araucana@gmail.com

LE POULAILLER PEDAGOGIQUE.

UNE FERME PÉDAGOGIQUE OÙ VOUS NE VERREZ QUE DES POULES !

Le poulailler pédagogique de la Pagerie a de nouveau ouvert ses portes cet été.

Nos chères poules de toutes races ont pu faire les belles sous le regard admiratif des petits et des grands .

Les activités proposées aux visiteurs présentent la poule sous tous ses aspects : ludique (jeu de piste), pédagogique (animations, panneaux, jeux...) et créatif (ateliers créatifs naturels...). Le lieu permet également de se détendre dans un environnement idyllique, naturel et convivial.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements
• **Mail :** araucana@yahoo.com

FESTIVAL DE CHORALES

« FESTI MOU CHANTS »

Samedi 15 juin et dimanche 16 juin 2024, nous fêterons les 30 ans de la chorale Mélodie en même temps que les 30 ans de la fête de la musique.10 chorales se produiront à partir de 15 heures le samedi jusqu'au bout de la nuit…

400 Choristes vous raviront au sein de la petite cité de caractère en intérieur comme en plein air.

Au programme : tous types de chants.
En soirée, concert en plein air de 4 chorales. 150 voix résonneront dans le quartier de la Halle.

Contact : Philippe COUSINEAU
• **Tél.** 06 24 67 38 87
• **www.lakyriellemouchamps.fr**

LA BIBLIOTHÈQUE

Merci aux bénévoles de la bibliothèque de Mouchamps qui se retrouvent régulièrement pour l'enregistrement des nouveautés, l'étiquetage, la couverture des livres et pour décorer la vitrine.

- **Mardi :** 18h - 19h30
- **Mercredi :** 09h45 - 12h15 / 15h30 - 17h30
- **Vendredi :** 09h45 - 12h15
- **Samedi :** 10h - 12h

Cette année, les bibliothécaires de la Communauté de communes du Pays des Herbiers seront accompagnés de Kooki..Découverte de l'objet livre, comptines, chansons et jeux de doigts sont au programme afin d'initier les plus jeunes au plaisir des histoires. Accompagnés d'un adulte, les bébés se retrouvent à la bibliothèque pour partager de bons moments pendant 30 min. Inscription sur le portail des bibliothèques du Pays des Herbiers

En 2024, la construction de la future médiathèque va démarrer à la place de l'ancien cinéma des Herbiers, de plus notre bibliothèque communale va être complétement rénovée.

Informations
- **Mail :** bibliotheque.mouchamps@paysdesherbiers.fr

LE COMITE DE JUMELAGE DU PAYS DES HERBIERS

A la mi-janvier, le traditionnel bal musette a ouvert les activités du Comité, suivi de l'Assemblée générale.

Et puis, nous avons eu le plaisir de rencontrer nos amis des villes jumelées tout au long de l'année en commençant par une visite à Liebertwolkwitz en avril où nous avons visité « l'usine de l'eau » de Leipzig et sa ferme bio, avec des explications très intéressantes.

En juin, au Pays de Galles, des groupes de marcheurs ont découvert les collines aux alentours de Newtown et en septembre nous avons fait découvrir quelques produits français à nos amis gallois, lors du festival « Food and drink ».

C"est en octobre que nous avons rendu une visite aux espagnols de Coria afin de fêter les 20 ans de la course à pied par relais, la Carrera (Les Herbiers-Coria). Que de souvenirs !

Mais chez nous aussi, nous avons marché pour l'Europe le 9 mai, avec la participation de groupes de marche, d'écoles du Pays des Herbiers et même nos amis espagnols y ont participé !

Les cours de langues cette année nous ont apporté 47 élèves (6 en allemand,12 en espagnol et 29 en anglais).

Nous avons commencé à prévoir 2024 qui débutera par le bal le 14 janvier suivi de l'Assemblée générale, le 2 ou 9 février.

En avril, ce sera l'événement musical puisque nous accueillerons des musiciens et chorales du Pays de Galles en partenariat avec l'Ecole de musique du Pays des Herbiers. Nous recevrons quelques 90 Gallois !

Le Comité de Jumelage du Pays des Herbiers est ouvert à tous, vous serez les bienvenus.

Contact
- **www.jumelage-paysdesherbiers.fr**
- **Facebook**

ENFANCE ET JEUNESSE

Mot de l'élu

Le Service Enfance Jeunesse propose plusieurs formes d'accueils de qualité, accessibles à tous, ainsi que des animations attractives.

Je tiens à souligner la ***qualité du service et la mise en relation durable avec les deux écoles et les représentants de parents d'élèves*** *tels sont les objectifs prioritaires de notre équipe d'élus.*

Face à l'urgence climatique, les questions environnementales sont par ailleurs posées, à chaque étape de projet, avec toujours en tête un devoir d'exemplarité envers nos enfants.

Je remercie chaleureusement le Pôle enfance-jeunesse pour le travail accompli et leur engouement à recevoir et accompagner jour après jour nos petits et grands enfants dans leur évolution.

Jean-Pierre DROILLARD

Camp à la Tricherie

Le Portail Familles de la commune de Mouchamps est un service en ligne personnalisé et sécurisé qui permet d'effectuer les démarches suivantes :

- Gérer les informations de votre compte,
- Télécharger vos factures,
- S'inscrire et Réserver aux différentes activités :
  Restaurant scolaire, périscolaire, mercredis, vacances et Animations Jeunesse, FOYER, EAS, CME, séjours, …
- Consulter et/ou télécharger des documents,
- Transmettre des documents au secrétariat.

CALENDRIER D'OUVERTURE DU SERVICE EN 2024

Du lundi 8 janvier au vendredi 26 juillet	Service ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 **Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
Du samedi 27 juillet au dimanche 18 août	FERMETURE ANNUELLE
Du lundi 19 août au vendredi 22 décembre	Service ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 **Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

LES VACANCES SCOLAIRES 2024

Vacances d'Hiver	Du lundi 26 février au vendredi 8 mars	Réservations jusqu'au dimanche 18 février
Vacances de printemps	Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai	Réservations jusqu'au dimanche 14 avril
Mois de juillet	**Du lundi 8 au vendredi 26 juillet**	**RESERVATIONS JUSQU'AU 5 MAI**
Mois d'Août	Du lundi 19 au vendredi 30 août	Réservations jusqu'au dimanche 21 juillet
Vacances de la Toussaint	Du lundi 21 au jeudi 31 octobre	Réservations jusqu'au dimanche 13 octobre

LES GRANDS PROJETS DE L'ANNÉE 2024

Nos activités auront comme thématique générale :
Les Jeux Olympiques

Réservez toutes les présences de vos enfants et adolescents via https://mouchamps.portail-familles.net

PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

En périscolaire, la mise en place d'espaces de jeux adaptés permet aux enfants de se réveiller doucement de manière à arriver en classe dans les meilleures dispositions d'apprentissage.

Les activités éducatives initialement proposées les après-midis après la classe sont désormais transposées les mercredis, toute la journée. Ainsi, elles bénéficieront aux enfants des deux écoles.

Ce programme pédagogique proposera un panel d'activités riches et variées parmi les thématiques suivantes : art, sport, culture, bricolage, loisirs de plein air, sorties.

L'équipe éducative offre également à chaque enfant la possibilité de ne rien faire ; ceci pour respecter les besoins physiologiques et le rythme de chaque enfant.

RETOUR EN IMAGES SUR 2023

• Le Mercredi 26 avril, les enfants de l'accueil de loisirs sont partis explorer la forêt de Mervent. Ils ont participé à une balade contée avec l'office du tourisme de Mervent.

Le Mardi 31 octobre, les enfants ont défilé dans les rues de Mouchamps pour fêter Halloween.

L'EVEIL ARTISTIQUE ET SPORTIF

Pour les enfants de grande section maternelle (GS) et Cours préparatoire (CP)

• **Cotisation annuelle 2023/2024 :** 60,00 €

• **Animatrice :** Chloé CAILLEAUD

Il n'est pas toujours simple aux associations d'accepter les enfants à partir de 5 ans. C'est pourquoi la Mairie de Mouchamps propose cette offre d'activités diversifiées aux plus jeunes. Ces initiations aux différentes disciplines permettent d'apporter aux enfants des valeurs importantes telles que le respect, l'amitié et l'esprit d'équipe.

En participant à ce projet, les partenaires favorisent l'accueil de nouveaux adhérents dans les années suivant l'Eveil Artistique et Sportif. En effet, les enfants sont préalablement sensibilisés aux infrastructures, installations et équipements de chaque association, et aux disciplines proposées durant l'année scolaire et peuvent ainsi choisir leurs futures activités.

Mot de l'élue

C'est en moyenne 300 enfants qui déjeunent chaque jour, en 2 services 140 enfants au premier, 120 au deuxième service et une soixantaine le mercredi. L'équipe du restaurant scolaire est accompagnée d'un animateur à chaque service pour intervenir auprès des enfants pour l'aide au repas dans une ambiance conviviale tout en respectant les règles de vie.

Sophie SIONNEAU

RESTAURANT SCOLAIRE

ON GOÛTE À TOUT !

Cette année, le budget du restaurant scolaire a vu une augmentation sur le prix des aliments et des énergies. Le conseil municipal a décidé d'augmenter le prix du repas.

Une visite de pré-rentrée a été proposée pour les nouveaux inscrits et leurs parents. La semaine du goût s'est déroulée du 10 au 16 Octobre et a permis de proposer aux enfants des activités autour de l'alimentation pour éveiller leur goût et leurs sens.

L'équipe a donc proposé des repas colorés tout au long de la semaine. Les enfants ont pu découvrir des aliments et déguster des repas particulièrement étudiés, évidement appétissants mais aussi équilibrés.

TARIFS 2023/2024

Inscription régulière	Inscription occasionnelle	Tarif Hors-Commune	Frais fixe
4,35 €	**5,35 €**	**4,95 €**	**2,50 €**

Pour toute inscription, au restaurant scolaire, il est important d'inscrire votre enfant sur le portail familles ; service en ligne personnalisé et sécurisé : https://mouchamps.portail-familles.net En cas d'absence, merci de prévenir le Service Enfance Education Jeunesse avant 9h

LE TEMPS MÉRIDIEN

Une équipe de 4 animateurs régule et organise des animations dans les cours des deux écoles

- **Cyril GAUTIER** et **Killian DREILLARD** sur les 2 établissements scolaires en alternance une semaine sur deux,
- **Martin PIVETEAU**, référent à l'Ecole René Guilbaud
- **Maïka BOURASSEAU**, ATSEM à l'Ecole Notre Dame

LE GROUPEMENT TRANSPORT SCOLAIRE DU PAYS DES HERBIERS

Le groupement du transport scolaire engage au quotidien un travail d'accompagnement important pour les familles utilisatrices du service. Le recrutement d'accompagnatrice/teur depuis 1 an a permis de pallier aux départs en retraite de salariées présentes depuis de nombreuses années.

La politique de la région tend vers une restriction budgétaire dans ce domaine et l'emploi des accompagnateurs n'est maintenu que grâce à l'existence de la régie locale.
La priorité du Groupement, quant à elle, est de maintenir la surveillance les enfants en bas âge, mais également d'accompagner les jeunes collégiens en toute sécurité.

Les frais du Groupement Transport Scolaire restent sur l'année scolaire 2023/2024 à 20€ pour toutes les familles avec un supplément de 10€ si accompagnement (sur navette ou/et circuit)

Le montant de 30€ équivaut à 2 heures de travail (Smic chargé environ 15€). Nous assurons 11h par semaine de travail pour nos accompagnatrices. **Ainsi les frais d'accompagnement ne sont donc pas impactés à leur valeur aux familles.**

Le rôle du groupement ne s'arrête pas uniquement à l'accompagnement, nous avons délégation de compétences de la part du conseil Régional au niveau :

- De la relation usager (gestion des réclamations...)
- De la gestion des incivilités des élèves dans les cars (suivi en relation avec le transporteur et Aleop ...
- Du plan transport (création ou intégration point d'arrêt à la demande des familles)
- De la gestion des incidents et des perturbations en lien avec le transporteur (travaux de voirie, retard des cars...)

Nous avons la chance d'avoir encore des interlocuteurs de proximité dans chaque commune de notre secteur. L'engagement du bénévole n'est pas conséquent car il implique 3/4 réunions durant l'année mais il est primordial pour maintenir des emplois et ce service de proximité.

Nous profitons de ce message pour vous inviter à un de nos Conseils d'Administration si vous vous sentez l'âme d'un bénévole, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Contact : Karine au 06 13 43 22 66

Pour plus de renseignements les parents peuvent aller :
- sur le site **monenfant.fr** , site du conseil départemental
- Le Relais petite enfance, **rpe@paysdesherbiers.fr -Tél. 02 51 57 33 54**
- L'association des ass' mat', **assmat.lesherbiers@gmail.com - Tél. 07 83 98 59 13**

LE RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Plusieurs jeux devant la salle des fêtes ont été inaugurés le samedi 7 octobre. Cela faisait quelques années déjà que les assistantes maternelles avaient émis le souhait d'avoir des jeux pour les enfants. La commune a implanté deux nouveaux jeux, accessibles aux enfants âgés de 2 à 6 ans, devant la salle des fêtes, lieu de passage, à deux pas du centre bourg.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE RENÉ GUILBAUD

L'association a pour objectif de dynamiser l'école grâce à des événements extra scolaires pour les enfants mais aussi de créer du lien entre les parents en dehors des "obligations scolaires».

Elle est composée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations (fête de l'école, vide grenier…) et des ventes (saucissons, plants de légumes…) destinées à subventionner différents projets d'école (spectacles, sorties scolaires, matériels…).

Pour les parents qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts à de nouvelles idées !

DATES À RETENIR :

- Vendredi 1er décembre : soirée années 80/90/2000
- Chasse aux oeufs et pêche à la truite (courant avril)
- Samedi 22 juin : fête de l'école

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 3 octobre dernier.

Pour cette année 2023/2024, de grands changements : nous fusionnons l'APE et l'Amicale Laïque pour ne faire qu'un et nous disons au revoir à Jacques Gallard et Hyacinthe Pernin qui nous quittent après 6 années à nos côtés. Un grand MERCI à eux.

Contact :
facebook : APE Association de Parents d'Elèves Ecole René Guilbaud

ÉCOLE RENÉ GUILBAUD

BREF HISTORIQUE

L'école publique porte le nom de René Guilbaud, héros de l'aviation, né à Mouchamps en 1890 et disparu en mission en 1928.

L'ÉCOLE AUJOURD'HUI

• L'école compte environ 140 élèves répartis dans 6 classes, 2 maternelles et 4 élémentaires. Dans chaque classe maternelle, l'enseignante est accompagnée d'une ATSEM.

• La direction est assurée par Marie Godard. Les inscriptions se font tout au long de l'année sur rendez-vous.

• Les horaires de l'école à 4 jours

- de la TPS au CP :
Matinées : 9h – 12h
Après-midi : 13h30 – 16h30

- pour les élèves du CE1 au CM2 :
Matinées : 9h – 12h15
Après-midi : 13h45 - 16h30

LES PROJETS

• **éco-école :** notre école est labelisée et a souhaité faire vivre l'écologie au quotidien et autour de thématique annuelle. Dernière action en date, et première de l'année : nettoyer la commune le 23 septembre !

• **interventions extérieures :** musique, danse, prévention routière, Cicadelle (environnement), bibliothèque.

• **Course longue solidaire**

• Participation au prix des **Incorruptibles**
Le projet de l'année scolaire 2023 2024 : bien dans son corps, bien dans sa tête !

Notre brochure est disponible à l'école et en mairie
• Tél. 02 51 66 25 16
• ecolereneguilbaud-mouchamps.e-primo.fr

PROJET 2024 :

rénovation totale de l'école et projet de naturalisation des cours de récréation

L'école est en travaux pour quelque temps ! Bientôt nos écoliers auront la chance de bénéficier d'espaces neufs !

LES LOCAUX

Une salle de motricité

Un dortoir

LA MATERNELLE :

une école pour apprendre à devenir élève

• Deux classes spacieuses équipées de jeux éducatifs et de vidéoprojecteurs interactifs
• Un dortoir avec des lits superposés et des couchettes .
• Une grande salle de motricité.
• Une cour de récréation arborée, séparée des grands, avec de nombreux jeux : vélos, draisiennes, trottinettes, jeux de sable, structure…

L'ÉLÉMENTAIRE :

une école pour poursuivre les apprentissages

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE :

• Des vidéoprojecteurs interactifs équipent toutes les classes.
• Un espace numérique de travail pour la continuité des apprentissages à la maison : e primo
• 8 ordinateurs portables partagés.

ÉCOLE NOTRE-DAME

Les élèves vont vivre des projets pédagogiques autour du thème d'année : « En route vers les jeux olympiques ! ».

PETIT DÉJEUNER OLYMPIQUE ET PÉDAGOGIQUE !

Dans le cadre de notre projet d'année "En route vers les jeux olympiques !", l'ensemble de l'école Notre Dame a participé à un petit déjeuner olympique et pédagogique :

- "Olympique" en mettant l'accent sur l'équilibre alimentaire et l'importance des protéines dès le matin (jambon blanc, fromage)
- Et "pédagogique" par l'apprentissage des familles d'aliments et l'éducation au goût en autres.

Une météo clémente nous a permis de rassembler l'ensemble des élèves sur la cour et de conjuguer le "Vivre ensemble" avec celui du "bien manger". Un grand MERCI aux partenaires locaux ainsi qu'aux accompagnateurs.

Contact :
ECOLE PRIVÉE NOTRE-DAME
22, rue du Beignon - 85640 MOUCHAMPS
• Tél. 02 51 66 28 06
• Mail : direction@mouchamps-notredame.fr
• https://www.mouchamps-notredame.fr

OGEC - APEL
ÉCOLE NOTRE-DAME

Une nouvelle année scolaire débute à l'école Notre Dame, avec l'accueil de 178 élèves répartis sur 7 classes

L'OGEC et l'APEL, constitués de parents d'élèves, ont pour but de faire vivre et fonctionner l'école.

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est en charge de la gestion générale de l'école (bâtiments, achats de matériel pédagogique, mobilier). Ainsi que de la rémunération du personnel non enseignant.

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) a un rôle d'accueil, d'animation et d'information. Elle est le relais entre les parents de l'école, les enseignants et les services municipaux comme le périscolaire ou le restaurant scolaire.

Durant l'année, différentes manifestations et opérations seront organisées pour permettre de participer au financement des sorties scolaires, à l'achat de matériel pédagogique ou animations au sein de l'école.

LES ACTIONS À VENIR :

- **11 janvier 2024 :** Assemblée générale
- **Février 2024 :** Vente de gâteaux Bijou
- **Samedi 8 juin 2024 :** Kermesse

Contact :
Mail : apel-ogec.mouchamps@orange.fr

REMISE DE LIVRES AUX ÉLÈVES

Monsieur le Maire a procédé à la remise des livres : «La petite tortue et l'océan» de Becky DAVIES et Jennie POH, à tous les élèves de CP des deux écoles.

SOLIDARITÉ SANTÉ CITOYENNETÉ

Arrivée des motards du Jumbo Run aux Nymphéas - Juin 2023

Mot de l'élue

Nathalie nous présente quelques actions de la commission santé solidarité citoyenneté.

Nathalie, quel a été votre moment marquant de cette année ?

Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir le Jumbo Run, le samedi 13 mai. 25 side- caristes et 39 résidents du foyer Orghandi de St Germain de Prinçay.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants se sont associés au projet et ont réalisé une chorégraphie sur le thème « Chic et Choc ».

Cette action a nécessité du temps sur plusieurs mois et un engagement des élus, des bénévoles, des citoyens et de l'équipe du Jumbo Run accompagnée de ses résidents.

J'ai apprécié le soutien et la forte mobilisation des associations. Tous ces bénévoles ont porté ce projet commun pour animer cette journée riche en émotions et en rencontres. Un clin d'œil aux danseuses de Korzéam qui ont su nous emmener dans la magie de la danse.

Cette journée restera marquée dans nos mémoires mais aussi dans le cœur des résidents du foyer Orghandi.

Nous avons vu que le jardin partagé s'anime l'été, pourriez - vous nous en parler ?

Dans notre commission, nous réfléchissons ensemble pour des actions comme celles menées en 2023 autour du jardin partagé.

Nous avons proposé une exposition sur « les petits monstres » mise à disposition par le CPIE. Cette exposition a permis la découverte des petits animaux utiles au potager. Elle a également permis la rencontre et l'échange avec les jardiniers qui font vivre ce lieu coloré !

Cette action est menée en parallèle avec la commission Culture et Patrimoine qui propose le Festival de l'Art au Jardin et en lien avec l'équipe des services techniques. ***J'ai la chance avec mon équipe de fédérer des projets citoyens et de solidarité****.*

Quels sont les prochains projets, pourriez-vous nous en dire plus ?

Avec ma commission Santé, Solidarité, Citoyenneté, je souhaite continuer et renforcer l'accompagnement auprès du comité des sages. Cet engagement se fait au fil des rencontres. Les idées ne manquent pas et nous établirons ensemble les actions proposées.

L'équipe travaille déjà sur Octobre rose 2024 avec de nouvelles mobilisations !

Nathalie GODARD

DE BELLES ACTIONS NOS JEUNES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En ce début d'année scolaire 2023-2024, faisons un point sur le mandat précédent des élus du conseil municipal des enfants.

Ce fut une année riche en actions :

A Noël, les enfants ont distribué des chocolats offerts par le CCAS aux personnes âgées de plus de 80 ans.

Ils ont participé à une collecte de journaux et de magazines. Plus de 2 tonnes ont été récoltées pour l'association « Nouveaux Horizons » basée à La Roche sur Yon. Tout ce papier est revendu à une société. L'argent récolté permet de soutenir des écoles de la République Dominicaine, de la République du Congo et Madagascar.

Nos jeunes élus ont été sollicités pour faire une animation surprise lors du Jumbo Run, venu le 13 mai dernier en partenariat avec le foyer Orghandi de Saint-Germain de Princay. Ce fut un beau moment de partage et de rires avec les résidents.

Le 13 octobre 2023, ce sont 79 enfants qui ont désigné 6 nouveaux conseillers : **Kélio BLANCHARD, Salomé CAILLEAUD, Célie COUSINEAU, Tilyo GALLARD, Lio GIRAUDET et Clément ORION**.

Ouvrez l'œil, il se pourrait que certaines nouvelles décorations apparaissent lors des manifestations organisées par notre commune...

DES ACTIONS CITOYENNES

Peinture à la maison du Parquet

LE PASSEPORT DU CIVISME

accompagne les jeunes élèves en classe de CM2. Son objectif est de sensibiliser les enfants au civisme, de leur permettre de devenir les citoyens de demain et de participer à la vie de la commune.

Pour les élèves de CM2 de l'année 2022-2023, la remise des médailles s'est déroulée le 26 juin au Puy du Fou au cours d'une cérémonie avec les enfants de l'ensemble des communes du département.

Pour cette rentrée scolaire, 2023-2024, la remise du guide « Passeport du civisme » par Monsieur le Maire s'est déroulée le mardi 17 octobre à la mairie pour les 59 élèves de CM2, des deux écoles. Ce même après-midi, ils ont tous pu découvrir leur mairie et en même temps valider une première mission, parmi les 8 à réaliser individuellement ou collectivement tout au long de l'année scolaire.

À chaque action réalisée, l'élève reçoit de l'ambassadeur ou/de l'ambassadrice, le cachet du passeport du civisme du Pays des Herbiers.

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Cette année, ce sont **23 jeunes Mouchampais** âgés de 16 à 17 ans qui ont participé au dispositif argent de poche sur des missions citoyennes. Symboliquement, chaque jeune perçoit 15 € par mission de 3 heures. **19 missions ont été réalisées**.

Missions techniques : nettoyage autour des Moloks, ramassage des déchets et nettoyage des espaces verts du site de la gare, de la salle des fêtes et de la MARPA, peinture à la Maison du Parquet ainsi qu'à la buvette du Colombier, nettoyage des tables et chaises des salles communales ainsi que les soubassements des murs de la salle des Fêtes, participation à l'aménagement de la nouvelle salle de motricité de l'école René Guilbaud, nettoyage du mobilier du restaurant scolaire, nettoyage des vitres de la Marpa, nettoyage du site après la fête du 13 juillet.

Missions administratives : listing des jeux et jouets au centre périscolaire « Les Ouistitis »

Missions culturelles et évènementielles : participation et aide au service à la MARPA lors du repas champêtre entre les résidents, les élus et les membres du CCAS, animation au stand enfants proposée par l'office de tourisme PPCH à la fête de l'agriculture.

VOICI LES TÉMOIGNAGES DES JEUNES AYANT PARTICIPÉ AU DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

• **Hugo :** « Participer au dispositif Argent de Poche m'a permis de faire quelque chose pendant les vacances, en gagnant de l'argent ».

• **Antoine :** « J'ai appris à faire des choses, comme peindre par exemple. C'est chouette cet échange avec les conseillers municipaux sur un projet commun comme la rénovation de la buvette du Colombier ».

• **Axel et Antoine :** « Nous avons participé car nous sommes avec des jeunes de notre âge pendant les vacances, et cela nous fait une bonne occupation ».

• **Paul :** « J'ai apprécié ce dispositif car il me permet de faire des activités avec des jeunes. On apprend aussi à connaître les élus, les employés municipaux et le fonctionnement d'une commune ».

Si vous avez entre 16 et 17 ans et que vous avez envie de participer à une action citoyenne, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie mairie@mouchamps.com

LE COMITÉ DES SAGES

Le comité des Sages se réunit 3 fois dans l'année en plénière (mars, juin et novembre). Entre temps, ce sont 2 nouveaux groupes de travail qui se retrouvent : l'un autour des questions sur l'environnement, tourisme et communication et l'autre autour de la vie sociale.

Le groupe environnement, tourisme et communication s'est penché davantage sur 3 sujets au cours de l'année :

• Le questionnement sur l'état et le fonctionnement des moloks, l'entretien autour des moloks, la gestion de la carte de tri et le devenir des moloks. Une rencontre a été organisée avec M LAUNAY, Président de la commission développement durable environnement à la communauté des communes du Pays des Herbiers, le 11 juillet et quelques membres de cette commission. Des réponses ont été apportées, un audit est en cours de réalisation. « Nous retenons que dans l'avenir, il y aura une évolution dans le traitement des déchets, dans le fonctionnement des moloks (réduction) et dans la mise aux normes des déchetteries. »

• Le recensement de l'état des pancartes a été effectué en début d'année suivi de l'entretien des panneaux de signalisation avec un accompagnement de jeunes inscrits dans le cadre du dispositif « argent de poche ». Suite à ce recensement, des panneaux vont être changés.

• Une question reste en suspens la gestion et l'entretien des plantations départementales. « Il nous semble important d'avoir une bonne image paysagère aux entrées de notre commune. »
Autre réflexion que nous voulons mener, c'est le sujet de la sécurité routière au niveau des ponts tels que ceux de Quito et du Plessis.

Le groupe « Vivre ensemble » :

En début d'année 2023, le comité des Sages a réalisé une enquête auprès de la population. Un retour vous a été transmis avec le dernier « Echo Mouchampais » au mois de mai. Depuis, le groupe « Vivre ensemble » souhaite porter une attention plus particulière aux nouveaux arrivants et aux personnes isolées.

Nous envisageons de proposer des temps de rencontres conviviaux et inter-générationnelles autour des jeux de société dès le 1er trimestre 2024. La proposition s'adressera à un public de tous les âges et chacun pourra apporter un jeu à faire découvrir.

Objectif 2024 : Les membres du Comité et les élus devront chacun prendre le temps nécessaire pour échanger et mener en collaboration des actions et des projets dans l'intérêt du bien commun.
Le Comité des Sages a cœur de faire remonter leurs observations et celles des Mouchampais auprès de la municipalité.

Mot de l'élue

LE CCAS, À TOUS LES MOMENTS DE LA VIE

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé d'élus et de personnes représentant le milieu social (familles rurales, secours catholique, ADMR…). Le président est Patrick MANDIN, maire de Mouchamps.

Il est en charge de la MARPA « Les Charmilles » et des 20 logements « résidence des Lilas ». Une réflexion est en cours pour la rénovation et la gestion locative de la résidence des Lilas.

Il attribue des subventions aux associations à caractère social et fait également le lien avec les différents services de l'Intercommunalité : CIAS, épicerie solidaire, transport solidaire, conseiller numérique…

Le CCAS peut aussi vous orienter vers les organismes compétents pour vous informer sur vos droits et vos aides. Il offre pour Noël un assortiment de chocolats aux personnes de plus de 80 ans et aux résidents de la MARPA.

Le CCAS organise un goûter pour les Mouchampais de 75 ans et plus (ainsi que leurs conjoints) **le Jeudi 25 Janvier 2024 à 15 h 00, salle des Nymphéas.**

Vous avez des besoins ou des attentes à faire remonter au CCAS, faites-vous connaître auprès du CCAS :
- **Tél.** 02 51 66 21 01
- **Mail :** mairie@mouchamps.com

MARPA « LES CHARMILLES »

Située près du centre bourg, la Marpa accueille 24 résidents dans un cadre de vie sécurisant.

Amandine, Nadine, Patricia, Séverine, Sophie et Véronique sont les professionnelles qui assurent tout au long de la journée la préparation des repas, l'entretien du linge et des parties communes de la Marpa mais aussi l'accompagnement des résidents.

L'équipe des veilleurs de nuit, Christelle, Fabrice et Rose, est présente de 21h à 7h. Ils ont une présence rassurante en cas de besoin des résidents et contribuent également aux tâches quotidiennes d'entretien.

La vie à la Marpa est rythmée par des temps d'animation : atelier pâtisserie, bien être comme avec les ateliers d'automassage qui rencontrent un grand succès auprès des résidents.

Les veillées loto, les balades, l'accueil des écoliers autour des jeux de société ou d'une dictée sont aussi de bons moments partagés à la Marpa. Un potager a élu domicile dans le patio de la résidence voilà déjà deux ans. Grâce à la main vert d'un résident, des légumes frais sont au menu tout au long de l'année.

Lors de la semaine du goût 2023, les résidents ont dégusté de savoureuses recettes venues d'autres pays du monde.

Cet été, plusieurs résidents de la MARPA ont découvert et visité les nouveaux aménagements du quartier de l'église. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer d'anciens souvenirs. Elus, résidents et personnel MARPA se félicitent de ce bon moment passé ensemble !

Jany Ageneau, responsable de la MARPA, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Contact :
MARPA «Les Charmilles» 9 rue des Ajoncs - 85640 Mouchamps
- **Tél.** 02 51 66 21 42
- **Mail :** marpa@mouchamps.com

Renseignements :
- **Tél.** 02 51 91 29 78
- **Mail :** cias@paysdesherbiers.fr

POINT D'APPUI SENIORS

Depuis janvier 2022, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) propose un nouveau service aux seniors du Pays des Herbiers. En complément de l'action du Département, le CIAS a créé un « guichet unique » appelé Point d'appui seniors.

Depuis son ouverture, au 1er étage de l'hôtel des communes, les agents du CIAS répondent aux questions des personnes de 60 ans et plus, habitant l'une des 8 communes du Pays des Herbiers : Beaurepaire, Les Epesses, Les Herbiers, Mesnard-la-Barotière, Mouchamps, Saint-Mars-la-Réorthe, Saint-Paul-en-Pareds, Vendrennes.

« Les habitants viennent pour obtenir un premier niveau d'information », explique Christophe Hogard, Président du Pays des Herbiers. « Les questions posées concernent la vie quotidienne comme les services de soutien à domicile, les prestations sociales, les aides à l'aménagement de l'habitat ou encore les solutions de répit pour les aidants », ajoute-t-il. Le travailleur social du « point d'appui seniors » oriente la personne vers le bon interlocuteur (associations, entreprises, collectivités…).

Sans rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. Hôtel des communes, 6 rue du Tourniquet, Les Herbiers.

SENIORS : VISITE À DOMICILE POUR RÉALISER UN DIAGNOSTIC HABITAT

Réalisez un diagnostic habitat personnalisé pour optimiser le confort et la sécurité, anticipez les aménagements afin de rester le plus longtemps possible chez vous.

Visite à domicile toute l'année, sur RDV, pour les personnes de plus de 60 ans (ou avec justificatif de perte d'autonomie) domiciliées au Pays des Herbiers.

Gratuit – Renseignements auprès du Guichet habitat et aides aux particuliers du Pays des Herbiers : **02 51 66 82 27 ou habitat@paysdesherbiers.fr**

1 000 RENDEZ-VOUS DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Depuis 2 ans, maintenant, les habitants du Pays des Herbiers peuvent faire appel gratuitement aux services d'un conseiller numérique, mobile sur l'ensemble des 8 communes.

Le 12 octobre dernier, Sylvain Rineau, conseiller numérique au Pays des Herbiers, a eu le plaisir d'accueillir son 1 000ème rendez-vous. Joëlle Gelot est venue se former à l'outil informatique. « J'ai eu un nouvel ordinateur et téléphone portable. Mes petits enfants étant partis, je n'arrive plus à gérer toute seule. Je ne suis pas à l'aise », explique l'herbretaise. « Monsieur Rineau est très compétent et patient dans la transmission des informations. Il me redonne confiance ».

En effet, depuis son arrivée en août 2021 au sein du Pays des Herbiers, Sylvain Rineau a accompagné 314 personnes et a effectué près de 1 500 rendez-vous. Les thèmes les plus demandés sont les démarches en ligne, la prise en main d'un équipement numérique ou encore la gestion des applications. Les 60-79 ans font le plus appel au conseiller numérique. Les rendez-vous durent 1h30 en moyenne.

Gratuit – Inscription obligatoire auprès du Service Prévention Famille du Pays des Herbiers :
Tél. **02 51 66 82 27 ou famille@paysdesherbiers.fr**

ÉCHANGER AVEC SES PROCHES :

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux
- Suivre des visios

UTILISER LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES POUR :

- Réaliser des démarches administratives : déclaration d'impôts, renouvèlement de papiers d'identité, inscription en EHPAD ou MARPA…
- Aider à la recherche d'un emploi
- Accompagner ses enfants : suivre la scolarité…

APPRENDRE LES « BONS USAGES » QUEL QUE SOIT L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

- Sécuriser ses connexions
- Protéger ses données personnelles
- Vérifier les informations…

Permanences disponibles sur paysdesherbiers.fr/conseiller-numerique
CIAS du Pays des Herbiers
Sylvain Rineau, conseiller numérique
- **Mail :** s.rineau@lesherbiers.fr
- **Tél.** 02 51 91 29 78

* Beaurepaire / Les Epesses / Les Herbiers / Mesnard-la-Barotière / Mouchamps / Saint-Mars-la-Réorthe / Saint-Paul-en-Pareds / Vendrennes

Mot de l'élue

Tout au long de l'année, nous nous appuyons sur les professionnels de santé lors de nos commissions et de nos actions. Nous échangeons régulièrement sur les actualités, leurs missions et leurs préoccupations de l'avenir de la Santé.

*Cette année, nous avons accueilli Coralie TRICOT, socio-coiffeuse au sein de notre groupe de travail. Coralie nous a accompagnés avec la Ligue contre le Cancer pour Octobre Rose. Avec les membres de la commission, nous avons réfléchi sur une action axée sur la prévention « la lutte contre le cancer du sein ». **Ce sont 900 kms parcourus par 180 participants et 140 nœuds accrochés au tableau. Bravo !***

Je remercie les membres de la commission, les professionnels de santé et en particulier les Docteurs Jean-Louis LAMPERIERE et Annie BUREAU, médecins retraités qui nous accompagnent toute l'année.

Nathalie GODARD

OCTOBRE ROSE AXÉ SUR LA PRÉVENTION

De nouveau, la commune de Mouchamps a signé une convention avec « la Joséphine » (lancement de la campagne de lutte contre le cancer du sein).

Du 2 au 10 octobre, un circuit rose (marche et course) de 5 kms a été fléché et illustré par des panneaux de sensibilisation à la prévention.

Un atelier **« Apprendre à s'auto palper le sein »** a été un temps fort proposé le mardi 3 octobre, animé par la ligue contre le cancer, **accompagnée de Jean-Louis LAMPERIERE et de Annie BUREAU, médecins, et de Coralie Tricot, socio-coiffeuse. C'est une trentaine de personnes qui est venue échanger, s'informer et partager un moment convivial.**

LE JARDIN PARTAGÉ DE SAINT FIACRE AUX MULTI-COULEURS

En vous baladant du côté du terrain de jeux, vous pouvez découvrir un joli jardin très coloré que les jardinières et jardiniers affectionnent réalisé par Christelle BRIDONNEAU de l'atelier Pikelle de la rue du Temple. Maintenant, le panneau « Jardin de Saint Fiacre » est installé.

Nous avons accueilli trois nouvelles familles , suite à deux départs de jardinière et jardinier.

De juin à septembre, vous avez pu découvrir l'exposition « Des petits monstres », gracieusement prêtés par le CPIE de Sèvremont. Les jardiniers ont aussi poursuivi l'aménagement du cabanon.

Il reste à disposition une petite parcelle, n'hésitez pas à nous contacter à la mairie au 02 51 66 21 01

POLE SANTÉ

Les praticiens du Pôle Santé vous accueillent sur rendez-vous dans leur cabinet au 1 rue des Jardins à Mouchamps

Docteur MANSOUR Camelia Médecin généraliste Tél. 02 51 66 22 22	**Mesdames LES INFIRMIERES ADMR** Centre infirmier Tél. 02 51 66 26 06	**Madame MEDARD Sophie** Ostéopathe Tél. 06 03 29 70 59	**Madame TRICOT Coralie** Socio coiffeuse Tél. 06 74 67 08 42

Sur la place Clemenceau

Monsieur DERIEN Clement Ostéopathe Tél. 06 64 92 07 58	**Pharmacie Monsieur LHOPITALLIER Tristan** Tél. 02 51 66 23 66	**Les Kinesithérapeutes** Tél. 02 51 61 58 38

VOUS CONNAISSEZ LE SERVICE DE GARDE DES DENTISTES ?

Dentiste de garde le dimanche matin et jours fériés :
Tél. 02 51 46 28 83

Dentiste : Monsieur GIAU - Rue des Cèdres
Tél. 02 51 67 26 52

VOUS CONNAISSEZ LE SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ?

À partir de 20 heures jusqu'au lendemain 8 heures, le samedi à partir de 12 heures jusqu'au lundi matin 8 heures ainsi que les jours fériés, pour contacter un médecin : composer le 116 117, en cas d'urgence vitale faire le 15 ou avec un portable le 112.

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS - ADMR

Le centre de soins infirmiers ADMR situé au 1 rue des jardins à Mouchamps, vous propose un accueil téléphonique et physique de 9h à 13h du lundi au vendredi.

L'équipe est composée de 8 infirmières, 1 infirmière responsable et 1 secrétaire sur le site de Mouchamps.

Vous pouvez prendre rdv pour vos soins (prise de sang, injections, pansements, surveillance de tension, etc) au 02 51 66 26 06 ou directement sur DOCTOLIB. Nous effectuons des soins à domicile ou à la permanence sur prescription médicale 7j/7.

Les infirmières sont également aptes pour réaliser des vaccins (dans la liste obligatoire) sans ordonnance pour les patients de + de 16 ans. Nous réalisons également les vaccins contre la grippe saisonnière ainsi que ceux contre la COVID.

Le centre de soins recherche de nouveaux bénévoles dynamiques et motivés. Le centre de soins infirmiers ne peut fonctionner qu'avec le concours des bénévoles. L'accueil de nouveaux bénévoles est indispensable pour la pérennité du centre. Toute personne intéressée, contactez Émilie PASQUIET, responsable des infirmières au 07 71 23 33 71

SAPEURS-POMPIERS

Cette année fut marquée par le changement de chef de centre Laurent Bridonneau, après 10 ans à ce poste. Il a laissé les rènes à Charles BADJI.
Nous sommes **35 sapeurs-pompiers** prêt à intervenir sur notre secteur (Mouchamps, L'Oie, Rochetrejoux, Saint Prouant et une partie de Vendrennes).
Cette année, nous avons effectué **400 interventions.**

Notre caserne sera toujours ouverte pour de futures recrues ou pour une petite visite.

Deux dates à retenir en 2024 : la Sainte Barbe aura lieu le samedi 7 décembre, le cross départemental des sapeurs-pompiers de la Vendée qui déroulera sur les terres de Mouchamps !

AUTRES ASSOCIATIONS

DON DU SANG

Donner son sang permet de sauver des vies. La santé d'un million de personnes en France dépend de ce geste de solidarité. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don du sang est donc indispensable.

L'association du Don du Sang de Mouchamps, Les Herbiers, Les Epesses et Beaurepaire organise l'accueil des donneurs sur les collectes ainsi que la collation après leur don.

Donneur ou non, vous pouvez participer et apporter votre aide pour le bon déroulement des collectes, sur vos créneaux disponibles, une fois ou plusieurs fois dans l'année.

L'entretien pré-don, le don lui-même et la collation prennent moins d'une heure et cela permet de sauver au moins 3 vies !
• **Don du sang :** 2 janvier et 4 juillet 2024

Pour devenir bénévole, appelez le 06 45 30 94 38 ou 06 50 58 77 51
Pour devenir donneur et voir les conditions, allez sur le site
https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique Caritas France est une association reconnue d'utilité publique.

Nos principes d'actions sont :

• agir avec les personnes qui vivent la pauvreté.
• prendre le temps de la relation.
• apporter une aide financière et alimentaire en lien avec les partenaires sociaux .

La boutique solidaire est ouverte tous les jeudis et vendredi de 14 h 30 à 17 h. Retrouvez-nous lors d'un temps de convivialité tous les jeudis de 14 h30 à 17 h.

Le secours catholique peut vous accompagner dans l'apprentissage du français. Uniquement sur rendez-vous. Nous accueillons également des familles pendant les vacances.

Nous recherchons des bénévoles,- venez nous rejoindre .
Contact : 7 rue Rochereau CHANTONNAY
Louisette SUAUDEAU 02 51 66 28 53 - Tél. Urgence 06 86 60 90 61

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS, PARENTS D'ORPHELINS

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre Association Départementale a pour but :

• **DE DEFENDRE LES DROITS** des personnes en situation de veuvage,
• **DE LES AIDER** dans leurs démarches administratives,
• **DE LES REPRESENTER** auprès des Pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuel-lement défavorable,

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis. C'est un service gratuit ! Possibilité de se déplacer chez les personnes,

Permanences tous les lundis de 10 H à 17 H
et le samedi sur rendez - vous
15, rue Anatole France à LA ROCHE SUR YON
• Renseignements au **02 51 37 03 14**

LA PAROISSE PROTESTANTE

La paroisse protestante du Bocage Vendéen vous accueille lors de ses différentes activités : cultes, catéchèse pour les enfants et adolescents, études bibliques repas fraternels et rencontres œcuméniques.
Les cultes ont lieu alternativement dans les temples de Mouchamps, Mouilleron St Germain, Saint-Prouant et Pouzauges.
Vous pouvez joindre le pasteur Elie Saurel-Lafont au numéro de téléphone 06 30 07 41 98, sauf le mercredi (jour de congés). Il peut vous rencontrer lors de ses venues dans la paroisse, préférentiellement le lundi et le jeudi, à votre domicile ou dans la salle attenante au temple 48 bis rue du Commandant Guilbaud à Mouchamps.

Contact :
• **Tél.** 06 30 07 41 98
• **Mail :** elielafont@hotmail.fr

SPORTS ANIMATIONS & LOISIRS

Mot de l'élu

2023, encore une année riche en évènements municipaux et associatifs. ***Nos fêtes municipales ont animé l'été et ont réuni les Mouchampais et estivants.*** *Fête de la musique, marché « des saveurs et couleurs » et fête nationale avec son feu d'artifice nous rassemblent chaque année. Cette réussite est partagée en collaboration avec le C.C.A.M.*

Nos associations culturelles proposent des spectacles, concerts et expositions dans les différentes salles mises à leur disposition : le concert avec Rocklitt à la salle des fêtes en janvier, le théâtre avec la Kyrielle à la salle des Nymphéas en mars, la Compagnie Araucana à la salle des fêtes et le gala de danse avec familles rurales à la salle des Nymphéas en mai. Sans oublier l'exposition annuelle de la Kyrielle, qui avait lieu cette année à la salle de l'Atelier, où l'on a découvert le travail des différentes sections. ***L'inauguration du quartier de l'église a été mise en scène par le C.C.A.M. qui nous a proposé des animations de qualité dans le cadre de la deuxième édition de Fêt'Art de rue.***

Côté sportif, le club de tennis a fêté ses 40 ans d'existence le premier week-end de juillet, la St Jo basket a organisé les ½ finales de coupe et challenge de Vendée et sa Mouch'enquête attire plus de monde chaque année. Le FCMR, avec ses 2 tournois de football, en juin au stade et en décembre à la salle de la gare permettent aux sportifs ou non de la commune de se retrouver pour un moment de convivialité. Les tournois ne manquent pas tout au long de l'année quel que soit le sport, badminton, tennis et tennis de table.

Nous sommes alertés par les associations sportives sur le comportement désobligeant du public envers les jeunes joueurs et arbitres. Nous rappelons que, quel que soit le niveau auquel participent les enfants, les parents et encadrants doivent avoir un comportement exemplaire. Les propos injurieux racistes ou homophobes n'ont pas leur place dans les salles et autour des stades. ***Cela reste, avant tout, un loisir et doit être un plaisir pour tous.***

Jean-Pierre DROILLARD

Eveil artistique et sportif - Salle petit Lay

COMITÉ DE COORDINATION ET D'ANIMATION MOUCHAMPAIS

En 2023, les membres du CCAM ont continué d'animer la vie associative et culturelle de Mouchamps.
En plus de nos activités habituelles (gestion du matériel, soutien des différentes associations de Mouchamps, activités en collaboration avec la commission vie associative et animations communales), le CCAM a organisé avec la mairie la fête de la musique, le marché des producteurs locaux, le téléthon...

Après l'inauguration du quartier de l'église le samedi 3 juin, la mairie de Mouchamps nous a demandé d'animer cette journée. Nous en avons profité pour proposer la deuxième édition de Fet 'arts de Rues.

La programmation avec les spectacles de rue Circolabile, Compagnie Sale Gamine et Maboul Distorsion nous a permis d'emmener de nombreux spectateurs dans des univers complètement différents.

Comme tous les ans, nous avons aussi rencontré un succès important lors de la Randonnée du Tigre. Nous avons flirté avec le record d'affluence de l'année dernière, mais avec 1590 participants pour cette nouvelle édition, tous nos bénévoles ont encore assuré afin de proposer une parfaite organisation aux épreuves de marche, VTT et Trail.

La réussite de cette manifestation a permis de remettre un chèque de 1600€ à l'association « Unissons-nous pour Estéban »

Le CCAM vous donne donc rendez-vous pour 2024, pour toutes les fêtes communales, un nouveau chapitre de « Fet 'arts de rues », qui reprendra sa place le premier week-end de juillet et pour la randonnée du Tigre le dimanche 6 octobre.

LE CLUB DU NOUVEL AGE

Le Club du Nouvel Age propose à tous les retraités ses activités :

LES JEUX :

(belote, scrabbles, jeux de sociétés, palets etc.)
• de septembre à juin tous les jeudis après midi salle de l'Atelier
• de oct. à avril mini-concours le 4ème jeudi

LE SPORT :

Marche le jeudi après midi
Gym de septembre à juin (le lundi et le vendredi, à 9H15,salle de l'Atelier)
Contact : Claude Bridonneau

A NOTER :

• Grand concours de belote ouvert à tous le mardi 23 janvier.
• Un goûter le jeudi 28 mars 2024
• Pique-nique d'été le jeudi 4 juillet 2024
• Assemblée générale suivi d'un repas le Jeudi 10 octobre 2024

LA CHANTERIE :

Sorties et animations dans les maisons de retraites
Répétition tous les quinze jours, à la salle de l'Atelier
Contact: Michel Blanchard

ACTIVITÉS DANSES

Mardi matin et vendredi après-midi de septembre à juin
Contact : Martine Tchounkeu
Divers ateliers : cuisine, art floral, informatique,etc.

LES SORTIES ET VOYAGES :

Théâtre à Longeville en février
Contact Claude Bridonneau

Pour tout renseignements :
• **Le président :** Claude Bridonneau - Tél. 06 16 40 13 25
• **La secrétaire :** Jeannette Bizon - Tél. 06 83 14 42 67
• **Mail :** clubdunouvelage@gmail.com

LE PALET CLUB MOUCHAMPS

La saison 2023-2024 est particulière pour le Palets Club Mouchampais. En effet, le manque d'inscriptions ne nous a pas permis de nous engager dans la compétition. Toutefois, le club continue avec un noyau fort d'une vingtaine de joueurs dans un format « loisirs » chaque vendredi à la salle des fêtes. Nous avons besoin de vous pour continuer l'aventure !

Alors si vous aimez jouer, venez découvrir le club à l'occasion d'une séance. C'est ouvert à tous et tout au long de la saison. C'est sans engagement, bonne humeur garantie !

Contact :
• **Président :** Julien GUILLOTEAU - Tél. 06 75 62 72 00
• **Secrétaire :** Charlotte VACHON - Tél. 06 43 53 63 23
• **Mail :** paletsclubmouchampais@gmail.com

LA KYRIELLE

Débutants ou confirmés, enfants, adolescents et adultes se retrouvent chaque semaine pour apprendre, créer, partager, échanger autour d'activités artistiques.

DESSIN-PEINTURE À LA COMÈTE

Enfants : le mercredi 3 groupes. Animation Patricia BERTHAUX. « Tout un bonheur dans la couleur ».

Contacts :
• **Corinne DELECOURT**
Tél. 06 38 70 85 74

Adultes : Jeudi et vendredi 3 groupes. Animation Serge RENAUD – Nombreuses techniques pour tout niveau.

Contacts :
• **Jocelyne VACHON**
Tél. 06 42 83 00 45

POTERIE À LA COMÈTE

Enfants : 2 mercredis par mois. Animation Florianne LEPERENNEC. Modelage, façonnage, émaillage donnent vie à leur création.

Adultes : mercredi et vendredi expression libre avec la terre. Basée sur l'échange des savoirs, fabrication d'objets décoratifs, sculpture, émaillage, cuisson RAKU

Contacts :
• **Myriam RONDEAU**
Tél. 06 31 17 25 94

CHORALE À L'ATELIER

« Chanter c'est épatant, ça nous donne le moral à Mouchamps »
50 choristes sous la direction de Jean-Luc JOBARD se réunissent le mercredi soir. Trois concerts sont programmés pour cette année.

Contacts :
• **Philippe COUSINEAU**
Tél. 06 24 67 38 87

A VOS AGENDAS :

- **Samedi 15 et Dimanche 16 juin** – Festival de chorales
- **Exposition à l'ancien lavoir** - juin
- **Site Internet :** www.lakyriellemouchamps.fr

FAMILLES RURALES

Familles rurales
Vivre mieux !
Association de Mouchamps

Un grand BRAVO à toutes les générations qui se sont enchainées bénévolement à travers cette magnifique histoire humaine que beaucoup de Mouchampais ont vécu. Cette implication bénévole permet, au fil des années, d'apporter le meilleur service à la population Mouchampaise.

Lors de la rentrée en septembre, nous avons étoffé notre offre «bien être» avec du Pilates masculin encadré par Laure le jeudi matin. Les séances de Yoga, Pilates, Gym et Step affichent complet.

L'activité danses (ModernJazz et Hip-Hop), voit ses effectifs se stabiliser , et l'envie de remonter sur scène en mai est intact.

Le foyer des jeunes est à l'arrêt, faute de parents encadrants ! C'est dommage, puisque la municipalité a mis à la disposition du foyer, des animateurs compétents pour cette catégorie d'âge. Tous ensemble, (bénévoles, animateurs, municipalité et jeunes) nous allons trouver des solutions afin de refaire vivre ce lieux de rencontres et d'échanges .

L'Atelier créatif se retrouve régulièrement autour de jolis projets.

Mais, pour continuer à vous apporter ces moments de bien être, de rire, de danses, de bricolages, de fantaisies, d'accompagnements, un besoin crucial de bénévoles se ressent de plus en plus ! N'hésitez pas à nous contacter, nous avons besoin de vous !

DATES À RETENIR :

Gala les 3 et 4 Mai aux Nymphéas.

CONTACTS POUR VOS QUESTIONS

(page Korzeam sur Facebook) :

- **Gym, Step avec Kath :** Christelle
- **Yoga, Pilate avec Laure, Valérie et Maguy :** Patou
- **Modern Jazz avec Maïté :** Marion
- **Hip-Hop avec Flo :** Marion
- **Transport scolaire avec Karine :** www.famillesrurales.org/gpt_ts_secteur_herbiers/
- **l'Atelier créatif ,** avec Marie- hélène et Catherine
- **Foyer des jeunes :** Yannick - Tél. 06 81 38 50 82

LA ST JO BASKET

Avec ses 200 licenciés, la St Jo Basket surfe sur une bonne dynamique depuis plusieurs d'années.

L'objectif du club est de donner aux joueurs les moyens de s'exprimer dans leur sport favori, par un encadrement adapté, des entraînements réguliers et la mise à disposition de matériel nécessaire.

Le basket est un sport collectif où l'on apprend à se faire plaisir ensemble, s'entraider, se respecter. La St Jo Basket est attentive au respect de ces valeurs chaque week-end lors des différents matchs.

La commission Minibasket, forte de son label obtenu il y a 1 an et demi, s'occupe des catégories U7 à U11. L'apprentissage du basket par le jeu est un des enjeux majeurs de ces catégories. Plusieurs animations auront lieu au cours de la saison.

Océane Fresneau, Matis Lecomte, Philippe Barbot et Didier Gaboreau sont nos 4 éducateurs diplômés. Ils apportent leurs connaissances et expériences au service de nos 18 équipes (U9 à seniors), sans oublier l'école de basket qui regroupe une vingtaine d'enfants le mercredi matin à la salle du Petit Lay.

Une école d'arbitrage est également en place depuis plusieurs années. Elle permet aux jeunes de se former à l'arbitrage et à la table de marque, et ainsi d'officier chaque week-end lors de nos différentes rencontres.

NOS ÉVÈNEMENTS :

- **Les Barjots Dunkers** nous ont fait l'honneur de venir faire un show de basket acrobatique le 1er novembre dernier à la Salle du Petit Lay. Plus de 500 personnes y ont assisté.
- **Mouch'Enquête n°3**, a eu lieu le 16 décembre et a confirmé le succès des éditions précédentes. 40 acteurs sur 12 scènes différentes ont donné du fil à retordre aux 500 « enquêteurs » présents.
- **Noël au Basket** aura lieu le 6 janvier 2024 dernier, et va regrouper nos jeunes licenciés, pour le plaisir des petits comme des grands.
- **Repas du Basket :** Samedi 9 mars 2024 à la Salle des Nymphéas
- **Tournoi 3x3 :** Lundi 1er avril 2024 (Lundi de Pâques)

Contact :
Vincent Godard (Président) 06 14 38 37 39
Michelle Droillard (Secrétaire) 06 10 94 12 84
Site internet : www.stjobasket-mouchamps.com
Suivez-nous sur Facebook et Instagram

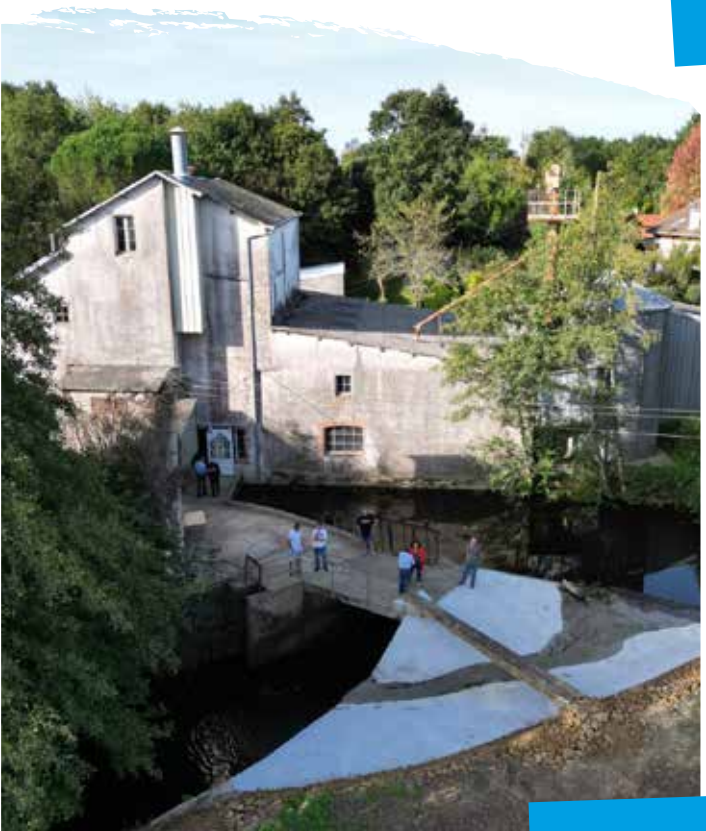

LES PÊCHEURS DU PETIT LAY TOUJOURS EN ACTION

Nous avons réalisé des travaux d'entretien sur l'ouvrage du Moulin aux moines. Ce projet a vu le jour grâce à la participation financière de Monsieur et Madame Twyman, à la participation de la fédération de pêche de la Vendée et une subvention exceptionnelle de la commune de Mouchamps à notre hauteur locale des Pêcheurs de Mouchamps et Rochetrejoux.

INTERVIEW SPORT

Jean Pierre, adjoint au sport est allé à la rencontre de deux jeunes sportifs Mouchampais. Océane FRESNEAU, coach sportive au club de basket, la St Jo Basket et Kilian RAUTUREAU, éducateur sportif au club de football FCMR.

POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOS PARCOURS ?

Je m'appelle Océane FRESNEAU et j'ai 24 ans

J'ai fait ma scolarité primaire à l'école René Guilbaud. J'ai un Bac Sciences Technologiques du management et de la Gestion (STMG) option Comptabilité Gestion (2017), puis j'ai continué par un BTS Comptabilité gestion (2017 - 2019).

J'ai effectué un service Civique à l'école publique élémentaire de St Vincent Sterlanges (2019 - 2020) puis un BPJEPS Activité Pour Tous multisport (2020 - 2021). Actuellement je prépare un brevet fédéral adultes et jeunes basket.

Je m'appelle Kilian RAUTUREAU, j'ai 23 ans et je suis originaire de MOUCHAMPS.

J'ai commencé mon cursus scolaire à l'école Notre Dame de Mouchamps. Ensuite, j'ai fait mes années de collège à Jean Yole aux Herbiers où j'ai obtenu mon brevet des collèges (avec mention assez bien). J'ai par la suite fait mes années de lycée à Sainte-Marie à Chantonnay car une option sport était proposée et j'ai obtenu mon bac S. A la sortie du lycée, je me suis dirigé vers une formation sportive, le BPJEPS ASC (sport collectif) à l'IRSS de Cholet qui est une formation sur une année en alternance. Enfin, j'ai passé mon BMF (brevet de moniteur de football) l'année dernière lors de la saison 2022-2023.

QUEL EST VOTRE PARCOURS SPORTIF ?

Kilian : *J'ai commencé le foot à l'âge de 5 ans. J'ai réalisé toutes mes catégories jeunes et années de seniors à Mouchamps au FCMR. Je n'ai jamais pratiqué un autre sport que le football en club.*

Océane : *J'ai tout d'abord joué au football pendant 4 ans et maintenant je fais du basket depuis 14 ans. J'ai également fait du Hip hop 3 ans à Mouchamps avec Korzéam et à Chantonnay. J'ai aussi découvert le palet avec le club de palets Mouchampais pendant un an en 2019.*

AUJOURD'HUI EN PLUS DU SPORT QUE FAIS – TU OCÉANE ?

Je suis entraîneur de basket depuis 2021 U15-U17 des garçons. Je suis également entraîneur de basket tous niveaux et tous sexes U7 à seniors depuis 2022, coach de basket U15G depuis la saison 2023 et aide coach SF1 depuis cette saison.

KILIAN, À QUEL ÂGE, AS-TU COMMENCÉ À ENCADRER ?

J'ai commencé à encadrer avec mon oncle dès l'âge de 14 ans, puis j'en ai ensuite fait mon métier !

QU'EST-CE QUE TU AIMES DANS L'ENCADREMENT ?

Kilian : *Ce qui me plaît, c'est de transmettre ma passion du football aux plus jeunes, de les voir prendre du plaisir et progresser.*

Océane : *Le fait de conseiller et d'apprendre le sport que je pratique, c'est-à-dire le basket, c'est passionnant et enrichissant ! J'apprécie le contact avec les joueurs et joueuses, et au niveau du coaching j'aime ces ambiances de salles, cette adrénaline et ce stress positif, le beau jeu quoi !*

POURQUOI, ES-TU COACH À MOUCHAMPS ?

Océane : *J'ai choisi Mouchamps, pour l'esprit de famille du club et parce que je vis ici depuis toute petite !*

Kilian : *Je suis resté au FCMR, car c'est le club qui m'a formé, j'ai tout appris au sein de celui-ci. Les relations avec les autres (membres du bureau, éducateurs, dirigeants, arbitres, parents, jeunes, etc.) sont bonnes, l'ambiance également, je m'y sens tellement bien !*

ENVISAGES-TU AUTRE CHOSE APRÈS ?

Océane : *Je souhaiterais pouvoir coacher et entraîner à haut niveau le club de Mouchamps et plus tard, essayer d'évoluer dans un autre club. J'ai également le projet de pouvoir proposer le multisport à nos structures scolaires prioritairement et ensuite aux communes voisines.*

Kilian : *Comme je l'ai dit précédemment, je me sens bien au sein du club FCMR. Pour la suite de ma carrière, je me vois rester au club en tant que joueur et éducateur*

ASSOCIATION BADMINTON MOUCHAMPAIS

Composée d'une vingtaine de joueuses et de joueurs, l'ABM propose des entraînements à la salle de la Gare, les lundis à 19h et jeudis à 19h30. Nous nous retrouvons dans la bonne humeur pour des séances en loisirs.

Nous organisons un tournoi en simple homme et double mixte et des rencontres interclubs. Nous organisons également un tournoi interne au club suivi d'un repas partagé entre membres en fin de saison.

Tarif de la licence 2023/2024 : 20 €

Contact :
- **Mireille MAINDRON :** Tél. 06 76 55 12 35
- **Mail :** bad.mouchamps@gmail.com
- **https://www.facebook.com/badminton.mouchamps**

TENNIS DE TABLE

La saison 2022/2023 s'est achevée sur un bilan sportif habituel pour le club, à savoir le maintien de toutes les équipes (PR, D1, D2, D3). Cette année, l'objectif pour les équipes de D1, D2 et D3 sera le maintien et la montée pour la Pré Région. Le tennis de table est un sport complet et convivial, n'hésitez pas à nous rejoindre pour renforcer nos équipes à tous niveaux. Les matchs ont lieu le dimanche matin pour les départementales et le dimanche après-midi pour la PR, dans la salle du Petit Lay. Elle est ouverte au public et nous serions ravis d'avoir quelques supporters pour nous encourager et nous aider à gagner. N'hésitez pas !

En ce qui concerne les jeunes, les effectifs ont nettement augmenté cette année et nous engageons une équipe cadets/juniors et une équipe minimes. Nous intégrons de plus en plus les jeunes dans nos équipes séniors, ce qui leur permet de « progresser », chose qu'ils apprécient particulièrement. L'année 2022-2023, nous avions deux équipes aux titres départementaux, dont une qui a fini championne de Vendée, une première pour le club !! Félicitations à eux !! (Brayan BELLESOEUR, Kilian BELLESOEUR et Thomas GUILLET).

L'année 2023-2024 est marquée par l'arrivée de notre nouvelle entraineur bénévole : Amélie BOULAY. Elle fait les entraînements pour les jeunes et les adultes le mercredi soir.

Nous tenons aussi à remercier Daniel ARRIVE pour son investissement dans le club pendant 42 ans. Le dévouement de Daniel pour les jeunes a permis à de nombreux joueurs actuels de progresser et de dépasser le maître qu'il a été. Parmi ces jeunes un certain Benjamin BELLESOEUR qui vient de terminer 6 années de présidence, merci à lui aussi !!

Nous remercions la mairie qui a fait le nécessaire pour la remise à neuf de notre salle, ce qui nous permet de jouer dans de très bonnes conditions ! Que ce soit pour les jeunes ou pour les adultes, les inscriptions en cours d'année sont possibles ! N'hésitez pas à venir faire un essai lors d'un entraînement et sachez que la compétition n'est pas obligatoire !

HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT :
- **Mercredi :** 17h-18h30 (jeunes)
- **Mercredi :** 18h30-20h (adultes)
- **Vendredi :** entraînement libre à partir de 19h

Contacts :
- **YOU Théophane (président)**
  phaneyou@gmail.com - Tél. 06 03 20 64 63
- **RAUTURIER Salomé (secrétaire)**
  salome.rauturier@hotmail.com
  Tél. 06 31 91 43 58
- **www.facebook.com/sjttmouchamps**

FOOTBALL CLUB MOUCHAMPS ~ ROCHETREJOUX

Il aura fallu seulement une saison pour notre coach Alain FERRAND et ses joueurs de l'équipe fanion pour atteindre le niveau régional.
Alain FERRAND nous a apporté toute son expérience du haut niveau de région. Une seule saison, mais nous ne pourrons oublier son passage dans notre club, Encore merci Alain et bonne continuation à Mareuil.
Bienvenue à David DA CUNHA, ancien joueur de Chateauroux, Les Herbiers, Pouzauges puis coach au niveau R3. Les trois équipes séniors évoluent donc en R3, D3 et D5. Les loisirs évoluent toujours le vendredi soir dans leur championnat.

FOOTBALL JEUNE A 11

Nos jeunes de 14 à 19 ans sont inscrits dans le groupement de jeunes Mouchamps / Vendrennes, accompagnés des joueurs des communes de Mesnard la Barotière et Rochetrejoux. Deux équipes sont engagées dans chaque catégorie U15 et U18, ce qui permet à chaque joueur d'évoluer à son niveau.

FOOTBALL D'ANIMATION

Toujours sous la conduite de Kilian Rautureau, le football d'animation a permis à environ une centaine d'enfants de refouler les pelouses dès le mois d'Août.

Dans le cadre de la féminisation de notre école de football, nous avons pu engager cette saison deux équipes en U13 et U15. Cela a été possible grâce à une collaboration très étroite avec le club voisin de St Martin / Ste Cécile. Un grand merci à Benoit Dabin, Yoann Bonneaud, Mickaël Gauducheau et Jérôme Sourisseau qui gèrent ces catégories avec plaisir de voir cette génération féminine évoluer.

Des stages pendant les vacances scolaires sont toujours organisés. Cela permet à nos jeunes de découvrir l'arbitrage, mais aussi des sorties sportives organisées par Kilian. Un grand merci aux jeunes dirigeants qui participent à ces stages.

PARTENAIRES ET BENEVOLES

Si nos sponsors et mécènes sont très importants, nous ne pourrions pas exister sans les nombreux bénévoles qui œuvrent tous les jours pour le club. Le conseil d'administration s'est agrandi avec l'arrivée de Baptiste PIFFETEAU, Quentin FOUQUET et Juline BOULARD

Le club est toujours en recherche de bénévoles et dirigeants. Si vous souhaitez vous inscrire dans le suivi des équipes ou d'une commission quelconque, n'hésitez pas à venir vers nous.

Contacts :
- **http://www.fcmr.fr/**
- **Facebook : https://fr-fr.facebook.com/FCMR85**
- **Samuel OFFRET (Président) :** Tél. 06 23 27 32 03
- **Simon RAUTUREAU (Vice-président) :** Tél. 06 71 79 84 94
- **Benoît DABIN (Vice-président) :** Tél. 06 27 16 33 10
- **Alexandre BREMAND (Secrétaire) :** Tél. 06 17 07 56 82

TENNIS CLUB DE MOUCHAMPS

L'année 2023 a été riche en évènement pour le TCM, avec en apothéose un beau 40ème anniversaire fêté le 1er juillet au Complexe Sportif. Ce fut l'occasion de retracer l'histoire du club et de mettre à l'honneur tous ceux qui y ont contribué. Encore un grand MERCI à tous nos visiteurs, tous nos bénévoles et tous nos partenaires.

Place à 2024, qui a démarré avec toujours plus d'adhérents, jeunes ou adultes, hommes ou femmes, compétiteurs ou simplement joueurs loisirs. Les cours ont lieu le soir en semaine et ont quasiment fait le plein depuis septembre. Cinq équipes adultes et jeunes participent au championnat départemental par équipe. Le club organisera en 2024 son tournoi de double ouvert à tous et son désormais traditionnel Méga Loto (dates à confirmer). L'actualité du club est à suivre sur les réseaux (Facebook, Instagram).

Contact :
- **Mail :** tcmouchamps@orange.fr
- **Tél.** 06 22 37 26 18

L'ÉTAPE

Nous organisons ponctuellement des sorties en dehors de MOUCHAMPS et participons aux randonnées proposées par les associations des communes voisines.

Outre notre participation à la traditionnelle Randonnée du Tigre et au Téléthon, nous apportons notre concours aux structures ou clubs qui souhaitent organiser des sorties sur MOUCHAMPS. En été, nous accompagnons les vacanciers lors de balades découvertes.

Vous souhaitez vous dépenser, vous vider la tête, passer un bon moment, rejoignez-nous.

Les marcheurs de l'Étape vous donnent rendez-vous à l'Espace Clemenceau le dimanche à 9h pour une marche de 10-12km, à 10h pour ceux et celles qui préfèrent marcher à leur rythme et le mardi à 9h.

Contact :
- **Claudie BREMAND :** Présidente - Tél. 06 64 72 92 86
- **Colette CHANTEAU :** Vice-Présidente - Tél. 06 83 48 02 91
- **Marilou JEHANNO :** Secrétaire - Tél. 06 70 24 17 53
- **Christine FORTIN :** Tél. 06 10 94 21 84

BUDGET 2023

Mot de l'élue

En 2023, l'équipe municipale est restée attentive face à la hausse du coût des énergies notamment.

Cette vigilance a permis de maintenir un budget stable et de poursuivre la réalisation de beaux projets sur notre commune.

La dernière phase des travaux de l'école René Guilbaud est en cours et se terminera au 1er semestre 2024.

Sabine LOIZEAU

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 2 273 425 €

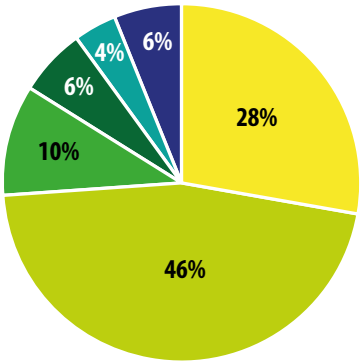

- **Charges à caractère général :** 647 484 € (28 %) (énergie, alimentation, entretien divers, assurances…)
- **Charges de personnel :** 1 040 467 € (46 %)
- **Autres charges de gestion courante :** 224 906 € (10 %) (indemnités élus, forfait scolaire, subventions aux associations…)
- **FNGIR :** 132 348 € (6 %) (Fonds National de la Garantie Individuelle des Ressources)
- **Charges financières :** 81 170 € (4 %) (intérêts des emprunts)
- **Charges exceptionnelles :** 2 451 €
- **Amortissements des biens :** 144 600 € (6 %)

RECETTES : 2 928 827 €

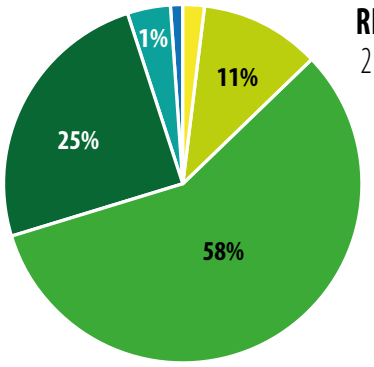

- **Remboursements sur rémunérations :** 57 383 € (2 %)
- **Produits des services du domaine :** 311 079 € (11 %) (facturation restaurant scolaire, périscolaire, …)
- **Impôts et taxes :** 1 691 441 € (58%) (taxes foncières, taxe d'habitation sur les résidences secondaires…)
- **Dotations, subventions et participations :** 728 512 € (25 %)
- **Autres produits de gestion courante :** 118 804 € (4 %) (locations salles, logements…)
- **Produits exceptionnels :** 21 469 € (1 %) (travaux en régie, produits financiers…)
- **Excédent de fonctionnement reporté :** 138 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 2 565 791 €

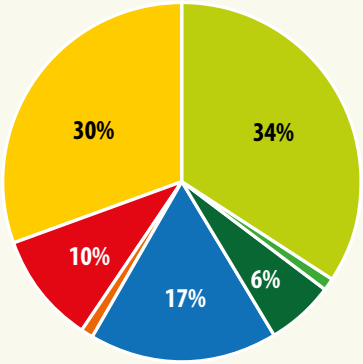

- **Culture et patrimoine :** 10 533 € Subventions centre Ancien, aménagements locaux cour du Vieux Château
- **Enseignement :** 863 086 € (34 %) travaux de rénovation de l'école René Guilbaud, informatique
- **Services généraux :** 27 433 € (1 %) équipement informatique, matériels techniques, véhicule
- **Sport et jeunesse :** 146 715 € (6 %) aménagement stade, city stade
- **Logement :** 3 345 €
- **Accessibilité :** 9 472 €
- **Aménagement :** 441 892 € (17 %) travaux de voirie, travaux d'aménagement du Quartier de l'Eglise et de la Halle
- **Equipements communaux :** 10 360 €
- **Amortissements des subventions :** 686 €
- **Travaux en régie :** 15 000 € (1 %)
- **Remboursement d'emprunts :** 261 734 € (10 %)
- **Déficit reporté :** 775 535 € (30 %)

RECETTES : 2 791 655 €

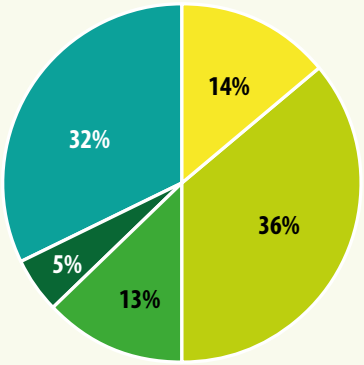

- **Subventions et participations :** 386 530 € (14 %)
- **Emprunts :** 1 000 500 € (36 %)
- **Ressources propres et externes :** 360 108 € (13 %) (Fonds de compensation TVA et Taxe d'aménagement)
- **Amortissements des biens :** 144 600 € (5 %)
- **Autofinancement :** 899 917 € (32 %)

NAISSANCES

FIN D'ANNÉE 2022 :

Emma PAYRAUDEAU *02/12/2022 à La Roche s/Yon - 4 Chauvin la Forêt*
Oscar JOURDAIN *13/12/2022 à La Roche s/Yon - 7 La Chatelier*
Maddy VAILLANT LOIZEAU *13/12/2022 à Cholet - 26 rue des Ajoncs*
Nino TEXER *17/12/2022 à La Roche s/Yon - 25 Bis Rue du Clos Saint Jacques*
Joseph BROGGI LOPES *23/12/2022 à Cholet - 10 rue de Saint-Prouant*

2023

Lilo PAJOT LOIZEAU	07/02/2023 à Cholet	6 La Brosse
Alma BROSSET	16/02/2023 à La Roche s/Yon	3 La Marnière
Maïa MEPONTE	24/02/2023 à Cholet	3 Le Parc Soubise
Paul HAMON	13/04/2023 à Cholet	7 L'Aunaire
Noam AGENEAU	14/04/2023 à La Roche s/Yon	Les Garennes
Iris DRAPEAU	29/04/2023 à La Roche s/Yon	1 Bis Rue des Pruniers
Jade JAUZELON	06/05/2023 à La Roche s/Yon	11 La Brachetière
Alenzo TARIFFE	14/05/2023 à La Roche s/Yon	33 La Ferrandière
Nathan PLAT	16/05/2023 à Cholet	1 La Naulière
Raphaël BRULIN	19/06/2023 à La Roche s/Yon	10 La Ferrandière
Nestor VIGNERON	23/06/2023 à La Roche s/Yon	1 La Ferrandière
Fatimetu BACHIR CHEJ	08/07/2023 à Cholet	14 rue Beignon
Trunks VILLATTE	25/07/2023 à La Roche s/Yon	1 chemin de La Forge, Le Plessis
Alban GELINEAU	26/07/2023 à La Roche s/Yon	108 Les Couchaudries
Camille HERISSET	12/09/2023 à Cholet	9 rue des Champs de Bertin
Marley PICHERAUD ABDALLAH	18/09/2023 à La Roche s/Yon	12 Cité Saint Louis
Lino BREMAUD	19/09/2023 à La Roche s/Yon	3 Rue du Breuil
Marius TERRIEN	01/10/2023 à La Roche s/Yon	21 Quito
Margaux PAILLAT	05/10/2023 à La Roche s/Yon	59 rue du Beignon
Victoire LAUNAY	14/10/2023 à La Roche s/Yon	9 Rue de la Ville en Bois

EN 2023 :

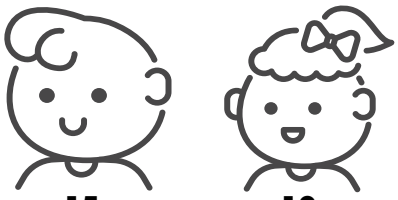

15 GARÇONS — **10 FILLES**

NOMBRE DE NAISSANCES CES 5 DERNIÈRES ANNÉES

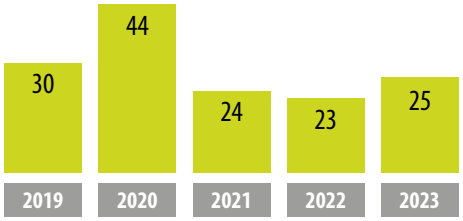

MARIAGES

MANDIN Pierre et PERCHERON Céline	29/04/2023	25 Rue des Rivières, St Philbert du Pont Charrault, CHANTONNAY
REICHERT Vianney et BOUCHER Mahault	29/04/2023	9 La Bonnière, MOUCHAMPS
DUMOULIN Geoffrey et GRIS Cindy	06/05/2023	1 La Migraine, MOUCHAMPS
FULBERT Alain et BERGER Séverine	15/05/2023	4 rue du Côteau, MOUCHAMPS
BELY Florent et JOUSSé Charlotte	20/05/2023	21 Rue du Docteur Henri Poirault, ESSARTS EN BOCAGE
AGENEAU Basile et RANDRIAMANANTSOA Yane-Nirina	27/05/2023	2 chemin de la Forge, MOUCHAMPS
JOUBERT Frédéric et BIZON Amélie	08/07/2023	3 La Crèpelière, LE POIRE-SUR-VIE
BOUDJERMINE Boudjemaa et MAQUART Fiona	11/07/2023	7 rue de l'Eglise, MOUCHAMPS
GARNIER Rodolphe et VORILLION Sonia	16/08/2023	15 rue de la Foliette, MOUCHAMPS
RENOLLEAU Jacky et GUICHETEAU Christine	26/08/2023	32 TER rue du Beignon, MOUCHAMPS
BERTHELOT Thierry et MOYNARD Aline	30/09/2023	6 rue du Breuil, MOUCHAMPS
VILLENEUVE Benoît RAUTUREAU Élodie	09/12/2023	La Plaine, MOUCHAMPS

DÉCÈS

FORTIN Michel	16/01/2023	1 La Benancière
CHENU Bernard	31/01/2023	1 Le Grippaud
BOSSARD Raphaël	07/02/2023	7 place de l'Eglise
BERGER Bernard	28/02/2023	8 Rue du Côteau
JOBARD Raymond	13/03/2023	9 rue des Ajoncs
FONTAINE Rolland	20/03/2023	18 chemin de le Forge
RONDEAU Marie née LEROUX	29/03/2023	24 rue du Charriau
RAPIN Yves	05/04/2023	3 impasse de la Poterie
REMIGEREAU Marie Thérèse née TRAINEAU	12/04/2023	9 rue des Ajoncs, Les Charmilles
BROUSSEAU Richard	04/05/2023	12 impasse des Vendangeurs
TARDY Charles	19/05/2023	15 rue du Colombier
BOSSARD Armand	14/06/2023	9 rue des Ajoncs, Les Charmilles
MERLET Louis	25/08/2023	5 chemin du Logis
DROUART Reine née BOURDIN	15/09/2023	10 rue des Plantes
COUTANT Régis	14/10/2023	2, rue de la Tuilerie
LUCAS Noël	08/11/2023	27, rue de la Ville en Bois
LOISEAU Gérard	13/11/2023	2 Grand Ry
MANDIN Robert	26/11/2023	14 rue de la Foliette

PERSONNES INHUMÉES DANS LES CIMETIÈRES DE MOUCHAMPS MAIS NE RÉSIDANT PAS DANS LA COMMUNE :

JAUZELON Marie-Josèphe	12/01/2023	Décédée à Cholet
RAIMBAULT André	26/01/2023	Décédé à Mauves-sur-Loire
CHARRIER Lucienne	18/03/2023	Décédée à La Chataigneraie
COUSSEAU Jean-Luc	07/04/2023	Décédé à Brétignolles-sur-Mer
SIONNEAU Christian	10/04/2023	Décédé à La Roche-sur-Yon
GODARD Gérard	04/09/2023	Décédé à Aizenay
COUSINEAU Lucette	21/09/2023	Décédée à Montaigu-Vendée
GUESDON Renée	24/09/2023	Décédée à Saint-Prouant
COSSARD Joseph	29/09/2023	Décédé à Montaigu
LARRAGNEGUY Jean	05/10/2023	Décédé à Pau
BIONNEAU Paulette	26/11/2023	Décédée à Les Herbiers

Renseignements et informations :
Mairie de Mouchamps
11, rue du Commandant Guilbaud
85640 MOUCHAMPS
• **Tél. 02 51 66 21 01**
• **Mail :** mairie@mouchamps.com
• Retrouvez-nous sur
www.mouchamps.com

BIENVENUE À LA MAIRIE ET À L'AGENCE POSTALE

Les agents vous accueillent pour l'état civil, l'urbanisme, les réservations de salles mais aussi pour tous les services postaux : achat de produits philatéliques, d'enveloppes et de prêt-à-poster, affranchissements, expéditions et retraits (lettres, recommandés, colis), retraits et versements d'argent dans un guichet unique.

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16 h15, le samedi de 9h à 12h

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes.
Il n'y a pas de second tour.

Les informations utiles sont disponibles à l'adresse
https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-europeennes

Les prochaines élections européennes sont prévues le **dimanche 9 juin 2024**.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le **Parcours de citoyenneté** qui comprend le **Recensement citoyen** en mairie, l'**Enseignement de défense** et, en dernière étape, la **Journée Défense etCitoyenneté** (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée défense et citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté…).

Même si l'attestation de recensement est encore remise au jeune, seul le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC…).

La période légale de recensement se situe entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. Il est important de la respecter afin que le jeune puisse :
- être immatriculé et convoqué au plus tôt à sa JDC ;
- être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Inscription à la mairie
Tél. 02 51 66 21 01

COMMENT SE DEBARRASSER DES FRELONS ASIATIQUES ?

La Communauté de communes du Pays des Herbiers prend en charge, depuis 2011, la destruction des nids de frelons à pattes jaunes via un prestataire de service.

Si vous repérez un nid de frelons, contactez avant tout la Communauté de communes du Pays des Herbiers.

Dans la mesure du possible, merci d'indiquer :
- La taille approximative du nid,
- La localisation du nid,
- Et éventuellement une photo du nid

L'intervention s'effectue sous 48h, voire 24h en cas d'urgence liée à un danger immédiat ou important pour les personnes.

- **Pour que l'intervention soit prise en charge, il faut impérativement qu'elle ait été commandée par la Communauté de communes: il est donc indispensable de contacter la Communauté de communes avant toute intervention.**
- Il est inutile de signaler la simple vue de frelons à pattes jaunes, ceux-ci pouvant se déplacer à plus d'1 kilomètre autour du nid.
- Seule la destruction des nids de frelons à pattes jaunes est prise en charge par la communauté de communes. **La destruction des nids de frelons européens reste à la charge des demandeurs.**

Pour reconnaitre un frelon asiatique, rendez-vous sur :
www.paysdesherbiers.fr/lutter-contre-les-nuisibles
Tél. 02 51 66 82 27

NOVALISS S'ENGAGE POUR L'EMPLOI DURABLE SUR SON TERRITOIRE

Implantée sur le Pays de Pouzauges, des Herbiers et de Mortagne sur sèvre, NovaliSs propose des emplois pour les chercheurs d'emploi de son territoire. En parallèle, ils bénéficient d'un suivi professionnel personnalisé. L'éventail des emplois est très large : service, surveillance et préparation en restauration collective, entretien de locaux et des domiciles, entretien des espaces verts, animation, accueil en déchèterie, mais pas que... L'objectif de la structure : valoriser les compétences acquises au cours du parcours professionnel du salarié, dans la perspective d'une sortie vers un emploi durable, une formation…

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'un complément d'heures (inscrit ou non à Pôle Emploi ou retraité) et vous résidez sur l'un des 3 territoires d'intervention ?

N'hésitez pas à prendre contact avec NovaliSs !
Et si vous avez un besoin de recrutement (régulier, surcroit d'activité, remplacement…) ? Que vous soyez un professionnel, une association, une collectivité ou un particulier, nous restons à votre écoute pour répondre à votre demande.

Contact :
NovaliSs 6 rue des Arts, 85500 LES HERBIERS
- **Tél. 02 51 67 05 56**
- **Mail :** contact@novaliss.fr
- **www.novaliss.fr**

COMPTES –RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREF…

Vous trouverez ci-dessous le résumé succinct des différents comptes rendus. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau, à proximité du bureau de poste. Le Conseil Municipal est ouvert à tous. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil sont également consultables sur le site Internet de la maire : www.mouchamps.com

Séance du 2 mai 2023

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Mathilde BOUILLET qui a donné pouvoir à Jean-Michel LUMEAU, Laëtitia BRIDONNEAU qui a donné pouvoir à Nathalie GODARD, Marie-Anne BRISARD qui a donné pouvoir à Mathieu GOBIN, Annabelle LOISEAU qui a donné pouvoir à Bérénice TREILLARD, Aurélien CAILLEAUD qui a donné pouvoir à Magali MARTINEZ, Amélie SUREAU.

Absents : Cyril ROUTCHENKO, Guillaume BROSSET.

1. Demande de subventions

Le Conseil décide de solliciter des subventions auprès de Conseil Départemental conformément aux plans de financement suivants :

Création d'un terrain multisports (Citystade)

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Travaux	57 235€	SUBVENTIONS SOLLICITEES	
		Agence Nationale du Sport	24 894 €
Divers et imprévus	12 000€	Conseil Départemental	13 847 €
		AUTOFINANCEMENT	30 494 €
TOTAUX	**69 235 €**		**69 235 €**

Aménagements déplacements doux et sécuritaires Rue du Breuil

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Travaux	277 200€	SUBVENTIONS SOLLICITEES	
Maîtrise d'œuvre	6 000€	Conseil Départemental	59 640 €
Divers et imprévus	15 000€	Conseil Départemental – Amendes de Police	10 000 €
		AUTOFINANCEMENT	228 560 €
TOTAUX	**298 200 €**		**298 200 €**

Aménagements déplacements doux et sécuritaires La Bonnière

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Travaux	21 244 €	SUBVENTIONS SOLLICITEES	
		Etat (DETR/DISL)	13 384 €
Divers et imprévus	1 062 €	Conseil Départemental	4 461 €
		AUTOFINANCEMENT	4 461 €
TOTAUX	**22 306 €**		**22 306€**

Aménagements déplacements doux et sécuritaires Rue Jean Yole

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Travaux – Tranche	37 000 €	SUBVENTIONS SOLLICITEES	
		Etat (DETR/DISL)	22 148 €
		Conseil Départemental	7 400 €
		AUTOFINANCEMENT	7 452 €
TOTAUX	**37 000 €**		**37 000 €**

2. Fonds de concours de fonctionnement de la Communauté de Communes du pays des Herbiers

Le Conseil décide de solliciter le versement du fonds de concours de fonctionnement de 12 000 € par la Communauté de Communes pour l'entretien des voiries.

3. Mise en place d'un tarif Ménage au Pôle Santé

Le ménage du Pôle Santé était effectué par l'ADMR et refacturé aux professionnels de santé. L'ADMR ne souhaite plus poursuivre cette prestation. Le ménage des parties communes va donc être réalisé par un agent communal. D'un coût annuel d'un montant de 2539.37€ cette prestation sera refacturée aux 4 professionnels de santé actuellement présents pour la somme mensuelle de 52.70€.

4. Marchés publics

Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commande du SYDEV pour la fourniture de gaz.

5. Tirage au sort des personnes susceptibles de siéger au jury d'assises pour l'année 2024

Suite au tirage au sort, le Conseil désigne des électeurs constituant la liste préparatoire des jurés pour l'année 2024 : LHOPITALLIER Agnès, SIRE Charlotte, GAUVRIT Elisabeth, SENEJOUX Mickaël, HERBRETEAU Benoit, LOISEAU Annabelle.

Séance du 30 mai 2023

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Sabine LOIZEAU qui a donné pouvoir à Jean-Michel LUMEAU, Nicole CHATAIGNER qui a donné pouvoir à Nathalie GODARD, Jean-Yves BODET qui a donné pouvoir à Patrick MANDIN, Cyril ROUTCHENKO.

1. Taux de la taxe d'aménagement

Lors de sa séance du 25 octobre 2021, le conseil municipal a délibéré sur la révision du taux de la taxe d'aménagement, instituant deux taux distincts. Suite à l'approbation du PLUiH, il convient de délibérer à nouveau sur le taux de la taxe d'aménagement afin de mettre à jour les secteurs concernés par le taux à 2.50 % et par le taux à 4 %. A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil décide d'instituer sur l'ensemble de la commune un taux de 2.50% sauf les secteurs UT et AUT (tourisme) qui ont un taux de 4% sur le secteur de Bel Air en Bois.

2. Acquisition d'un chemin de l'ASA

Suite à l'accord de l'Association Syndicale Autorisée (ASA), le Conseil décide d'acquérir les parcelles « Chemin de la Loge à la Brosse » cadastrées ZE 7 d'une superficie de 4 600 m². Le prix de vente est de 15 € par parcelle. Les frais de notaire sont à la charge de la municipalité. Cet achat se fait dans le cadre de la

3. Dénomination des rues du lotissement de l'Ansonnière

Après en avoir délibéré, le Conseil dénomme une rue et une allée : Rue Anne PILASTRE-BABUT (1899-1990), Allée Jacques-Louis-Etienne DELADOUESPE (1746-1810). Monsieur le Maire informe que ces dénominations sont réalisées en accord avec la famille ROUTCHENKO et que la voirie sera rétrocédée à la commune.

4. Clôture du budget des Basses Ballières

Les opérations d'aménagement du lotissement des Basses Ballières sont maintenant terminées. Le Conseil décide le reversement du solde du budget annexe Basses Ballières au budget principal de la commune soit 11 040,01 €.

5. Indemnité de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal fixe le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église à 340€ pour l'année 2023.

6. Modification du règlement de la salle des Nymphéas

L'article 3 du règlement de la salle Les Nymphéas fixe le délai de réservation à 24 mois à l'avance, pour les mariages. Ce délai pose des problèmes d'organisation aux particuliers. A l'unanimité, le conseil décide de modifier l'article 3 du règlement comme suit : « Les réservations ne pourront être enregistrées : pour la grande salle qu'au maximum 36 mois pour un mariage ».

Séance du 26 juin 2023

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Nicole CHATAIGNER qui a donné pouvoir à Nathalie Godard, Annabelle LOISEAU qui a donné pouvoir à Bérénice TREILLARD, Maxime GROLLEAU qui a donné pouvoir à Aurélien CAILLEAUD, Jean-Yves BODET qui a donné pouvoir à Patrick Mandin, Frédéric AUCLAIR qui a donné pouvoir à Guillaume BROSSET, Amélie SUREAU.

Absents : Alain BOS, Cyril ROUTCHENKO

1. Subventions « Bol de riz »

Cette action de solidarité a pour objectif de collecter une somme d'agent qui sera versée à des associations. L'école René Guilbaud souhaite faire un don à l'association Yovo Togo et l'école Notre Dame à l'association d'Aide aux Migrants (AMI). Le montant pouvant être reversé par repas enfant est de 2.15 € et celui par repas adulte de 4.90 €. Le Conseil décide de verser 279.40 € à l'association Yovo Togo et 419.75 € à l'association Aide aux Migrants (AMI).

2. Intervention Musique et Danse en milieu scolaire

Le Conseil décide de reconduire le dispositif d'intervention musique et danse pour l'année scolaire 2023-2024 à raison de 8 séances d'une heure par classe pour les élèves du cycle 2 (CP-CE1-CE2) et du cycle 3 (CM1 et CM2).

3. Tarifs Restaurant scolaire

Le bilan financier de l'année scolaire 2021-2022 fait apparaître un déficit de 17 608 €. Celui de l'année scolaire en cours n'est pas disponible. Compte-tenu du bilan financier 2021-2022 et des hausses de coûts de fonctionnement, il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2023/2024. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil décide de fixer les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2023-2024 de la manière suivante :

Tarifs Restaurant scolaire	
Réguliers – enfants de la commune inscrits de manière	4,35 €
Réguliers – enfants hors commune inscrits de manière	4,95 €
Occasionnels - enfants inscrits occasionnellement	5,35 €
Repas adulte	6,70 €
Frais fixes	2,50 €

4. Tarifs Service Enfance Jeunesse

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil fixe les nouveaux tarifs du service Enfance Jeunesse.

5. Convention de récupération des voiries des lotissements privés

Deux lotissements privés sont actuellement en cours de réalisation : le lotissement de « L'Ansonnière », situé rue de la Foliette et le lotissement de « L'Abondance », situé rue de Vaisne. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de transfert des équipements communs pour ces deux lotissements, sous conditions de disposer des éléments suivants : plans de récolement des ouvrages, passage caméra dans les réseaux et tests d'étanchéité et de compactage des tranchées.

6. Plantation de haies et de bosquets en zone rurale

Le Conseil Départemental de la Vendée organise avec les collectivités, les exploitants, les propriétaires, une nouvelle opération pour encourager les plantations d'arbres, de haies, de bosquets… Jean-Michel LUMEAU propose que des plantations soient réalisées sur la commune. Les matériaux et travaux sont subventionnés à hauteur de 80 %. Cinq exploitants sont concernés. La société de chasse et le conseil municipal des enfants participeront à cette action de plantation. Le Conseil approuve cette proposition.

7. Besoins saisonniers du service Enfance Jeunesse 2023/2024

Le Conseil autorise Monsieur le Marie à recruter, au cours de l'année 2023/2024 les agents contractuels nécessaires pour satisfaire un besoin saisonnier ou temporaire d'activités au sein du service enfance jeunesse dans la limite des durées maximales fixées.

Séance du 4 septembre 2023

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Nicole CHATAIGNER qui a donné pouvoir à Nathalie Godard, Mathilde BOUILLET qui a donné pouvoir à Jean-Michel LUMEAU, Frédéric AUCLAIR qui a donné pouvoir à Patrick MANDIN, Guillaume BROSSET.

Absente : Annabelle LOISEAU

1. Cession de délaissé de terrain – La Basse Daudière

La commune est propriétaire d'un chemin rural au lieu-dit la Basse Daudière. Madame GAUTREAU, propriétaire des parcelles ZL 118, ZL 119 et ZL 194, a sollicité la commune pour la cession de ce chemin d'une surface totale de 213 m2. Le Conseil décide la réalisation d'une enquête publique pour le déclassement du chemin. Les frais de notaire et les frais liés à l'enquête publique seront à la charge de l'acquéreur. Le Conseil propose la vente du chemin rural à Madame GAUTREAU au prix de 1 € le m^2 si non contestation de l'enquête publique

2. Cession de délaissé de terrain – La Jonchère

La commune est propriétaire d'un chemin rural à La Jonchère. Madame CHARRIER, propriétaire des parcelles ZK 127, 128, 129, 130 et 253, a sollicité la commune pour la cession de ce chemin d'une surface totale de 72 m2. Le Conseil décide la réalisation d'une enquête publique pour le déclassement du chemin. Les frais de notaire et les frais liés à l'enquête publique seront à la charge de l'acquéreur. Le Conseil propose la vente du chemin rural à Madame CHARRIER au prix de 1 € le m^2 si non contestation de l'enquête publique.

3. Projet de lotissement « Le Charriau »

La commune a réceptionné plusieurs déclarations d'intention d'aliéner, relatives à la vente des terrains, situés au lieu-dit Le Charriau. Une rencontre a eu lieu avec la SCI du Pays des Olonnes et la SARL PHILAM quant à l'urbanisation de cette zone avec la création d'un lotissement privé.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (pour 14, contre 2, abstentions 5), décide de demander au lotisseur de prendre en charge l'urbanisation des parcelles situées au lieu-dit le Charriau de part et d'autre du chemin du Charriau. Le Conseil demande au lotisseur de prendre en charge l'aménagement du chemin du Charriau permettant la desserte des deux zones urbanisables, la réfection complète de la rue du Charriau et les aménagements sécuritaires nécessaires pour limiter les vitesses de circulation.

4. Pose d'un hydrant au village du Gué Jourdain

Les travaux d'aménagement du Quartier de l'Eglise sont susceptibles de bénéficier de subventions auprès du programme Feder :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Travaux Quartier	1 211 756 €	**SUBVENTIONS SOLLICITEES**	
Montant retenu pour la demande de subventions	771 671 €	Etat DETR 2019 et 2021	308 059 €
		Région PCC	254 248 €
		Département 85CCU et Amendes de Police	129 577 €
		SUBVENTIONS A SOLLICITER	
		Région - FEDER	155 878 €
TOTAUX			**1 211 756 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de solliciter une subvention au titre du programme FEDER conformément au plan de financement.

6. Demande de subventions d'Etat

Le projet de travaux de mise en place d'une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat dans le cadre du Programme Fonds Vert. Le Conseil sollicite une subvention d'Etat d'un montant de 17 837€.

7. Demande de subventions au titre du programme du SYDEV

Les travaux de mise en place d'une GTB, sont susceptibles de bénéficier de subventions auprès du programme du SYDEV. Le Conseil sollicite une subvention au titre du programme du SYDEV d'un montant de 6 000€.

8. Etude de renaturation de la cour de l'école René Guilbaud

Dans le cadre des travaux, l'aménagement de la cour d'école doit être repensé. Le Conseil valide la répartition du coût de l'étude paysagère pour l'aménagement de la cour de l'école comme suit : 1/3 pour la Commune, 1/3 pour l'Association des Parents d'Elèves et 1/3 pour l'Amicale Laïque.
Un groupe de travail est constitué : Patrick MANDIN, Mathieu GOBIN, Jean-Michel LUMEAU et Amélie SUREAU, Madame la Directrice de l'école avec un ou deux enseignants, de 2 ou 3 membres de l'Amicale Laïque, de 2 ou 3 membres de l'Association des Parents d'élèves de l'école René Guilbaud, d'un représentant du CAUE, de Clotilde DRIN Architecte Paysagiste qui a été retenue pour cette étude.

9. Subvention exceptionnelle à la société de pêche

Des travaux de restauration de la chaussée au Moulin aux Moines doivent être entrepris. Ces travaux seront financés par la Fédération de Vendée pour la Pêche, la société de Pêche Mouchamps/Rochetrejoux et les propriétaires. Afin d'accompagner cette restauration, le conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Société de Pêche

10. Budget principal – Décision modificative n°1

Le conseil approuve la décision modificative n°1 suivante relative au budget principal : versements de subventions aux associations.

11. Locations de salles à l'espace Clemenceau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (pour 20, abstention 1), fixe des tarifs à destination des entreprises pour l'Espace Clemenceau (Salles François Sicard, Blanche Hoschedé-Monet, Henri de Toulouse-Lautrec).

12. Convention avec le conservatoire de la Roche Sur Yon

Dans le cadre de sa programmation, le Conservatoire de la Roche-sur-Yon a un projet de concert à l'Eglise de Mouchamps, le samedi 11 novembre 2023. Le Conseil valide la mise à disposition de l'église à titre gracieux, la prise en charge d'un éventuel déficit, du vin d'honneur pour l'organisation et les artistes.

13. Location de la Salle des Nymphéas par le Département pour « Partage en Scène »

Dans le cadre de sa programmation « pARTage en Scène », le Département de la Vendée souhaite offrir un spectacle éducatif, intitulé « Maestro » avec le Théâtre du Bocage, à destination des élèves de CM1 et CM2 de Vendée le lundi 18 mars et le mardi 19 mars 2024.
Le partenariat implique que la salle soit mise à disposition gracieusement, avec la présence d'un technicien/employé pour les aspects techniques. Le Conseil approuve le renouvellement de ce partenariat.

Séance du 25 septembre 2023

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Marie-Anne BRISARD qui a donné pouvoir à Patrick MANDIN, Annabelle LOISEAU qui a donné pouvoir à Bérénice TREILLARD.

Absente : Frédéric AUCLAIR

1. Démission de conseillers

Le Conseil prend acte de la démission de Frédéric AUCLAIR.
Frédéric AUCLAIR ne sera pas remplacé puisque Valentine HERBRETEAU et Thomas GUESDON ont également fait part de leur démission.

2. Modification des commissions municipales

La démission de Monsieur Frédéric AUCLAIR rend nécessaire son remplacement au sein des commissions. Monsieur le Maire propose également aux élus, la possibilité de changer de commission s'ils le souhaitent. Le Conseil met à jour et prend acté des nouvelles compositions des commissions municipales.
Bérénice TREILLARD est nommée déléguée au sein du conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Pays des Herbiers en remplacement de Monsieur Frédéric AUCLAIR
Guillaume BROSSET démissionne du conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Pays des Herbiers
Madame Magali MARTINEZ est nommée déléguée au sein du conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Pays des Herbiers.

3. Rapport d'observations de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire

Le Conseil prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté de communes du Pays des Herbiers pour les années 2017 et suivantes. Le Conseil prend également acte de la tenue du débat portant sur ce rapport au sein du Conseil municipal.

4. Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une station-service Vélo

La Communauté de communes du Pays des Herbiers et la commune de Mouchamps souhaitent développer la politique cyclable. L'un des axes de travail propose la mise en place de services à destination des cyclistes. Concrètement, il s'agit de mettre à disposition des cyclistes du matériel d'autoréparation de leur vélo sur un site ouvert, et ce de manière gratuite. A Mouchamps, il est envisagé d'installer une station-service sur la place Clemenceau (à proximité des toilettes publiques).
A la majorité des suffrages exprimés (20 pour, 2 abstentions), le Conseil approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public pour permettre l'installation du matériel prévu.

5. Rénovation de la bibliothèque

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers a lancé un plan de lecture publique, 2020-2026 pour le réseau des bibliothèques avec la création d'une médiathèque aux Herbiers et la mise à niveau des bibliothèques de chaque commune.
Le Conseil désigne les personnes suivantes pour créer un groupe de réflexion chargé de travailler sur le projet de rénovation de la bibliothèque de Mouchamps :

- Elus : Patrick Mandin, Sabine Loizeau, Nicole Chataigner et Mathieu Gobin
- Bénévoles : Laurence Blanchet, Axel Brisard.

6. Local Rue de l'Ouest : Détermination d'un loyer

Suite à la réorganisation des services administratifs, le local de l'ancien Point I et de l'Agence Postale est désormais disponible. Il peut ainsi être proposé à la location. Le Conseil fixe le loyer mensuel de l'ancien point I à 200 € hors charges.

Séance du 23 octobre 2023

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Mathieu GOBIN qui a donne pouvoir à Marie-Anne BRISARD, François ALBERT qui a donné pouvoir à Patrick MANDIN, Maxime GROLLEAU qui a donné pouvoir à Jean-Yves BODET, Guillaume BROSSET qui a donné pouvoir à Jean-Michel LUMEAU, Sophie SIONNEAU, Alain BOS, Laëtitia BRIDONNEAU.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des professeurs assassinés, pour les victimes du conflit entre Israël et les territoires palestiniens.

1. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif 2022

Le Conseil Municipal prend acte du compte-rendu de gestion du Service Public d'Assainissement Collectif et de gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

2. Cession de parcelle au Département

Dans la zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles « Les Rives du Petit Lay », le Département ayant déjà acquis des parcelles dans cette zone, souhaite mener une prospection pro-active pour l'acquisition des parcelles situées dans la zone de préemption. Le Conseil accepte la vente des parcelles cadastrées ZV 331 et 333 au Département pour une surface totale de 542 m^2 au prix de 293 €.

3. Lotissement Saint Louis Marigny : demande de subvention

Le Département dans le cadre de son Programme Départemental Logement Aménagement (PDLA) peut octroyer 10 000 € de subvention par projet de logement, à hauteur de dix projets par mandat. Afin de conserver la possibilité de soutenir la rénovation de 4 logements communaux d'ici la fin du mandat en 2026, le Conseil décide de demander une subvention de 60 000 € pour 6 logements au Département dans le cadre du PDLA, à destination de Vendée Habitat qui réalise 7 logements sociaux dans le lotissement Marigny Saint Louis.

4. Finances : demande de subvention au SYDEC au titre de la gestion technique des bâtiments.

Les travaux de mise en place d'une GTB sont susceptibles de bénéficier de subventions auprès du programme du SYDEV. Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre du programme du SYDEV d'un montant de 5612€ (le montant total des travaux s'élevant à 11 223€).

5. Location de terres agricoles : tarifs 2023

La variation de l'indice national des fermages 2023 par rapport à 2022 est de + 5.62 %. Le Conseil approuve l'actualisation des loyers des terres agricoles lui appartenant pour l'année 2023 tel que proposé :

NOM	LIEU	LOCATION 2023
ROUTCHENKO Cyril	«La Touzelière» 43a60	50.12 €
GAEC LE DEFFEND	«Les Métaireaux» 45a40	51.76 €
GAEC Le Jourdain	«Les Justices» 46a20	52.44 €
CORREIA Patricio (Les Herbiers)	«La Souffrenière» 26a30	28.01 €
GAEC L'OFFRAIRE	«L'Audommeraie» 37a10	41.81 €
GAEC « LE CHEMIN NOIR »	« La Goudrille » 65a50 « Les Gagneries » 1ha44a90ca	254.69 €
GABORIAU Jean-Jacques	« Les Métaireaux » 65a70 « Chauvin » 67a66	133.95

6. Tarifs pour l'occupation du domaine public

Le Conseil Municipal fixe les tarifs d'occupation du domaine public tel que proposés :

Commerce	Montant annuel
Crêperie du Soleil	146 €
Café « Au Bon Accueil »	248 €
Charcuterie	174 €
Restaurant « Le Canotier »	351 €

7. Indemnité d'entretien des tombes au Colombier

Le Conseil décide de verser une indemnité d'un montant de 120€ pour l'entretien des tombes et à la tenue du livre d'or au Colombier à Madame Roseline Jauzelon.

Séance du 27 novembre 2023

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Monsieur Patrick MANDIN, Maire, donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel LUMEAU, Madame Mathilde BOUILLET donne pouvoir à Madame Sabine LOIZEAU, Madame Bérénice TREILLARD donne pouvoir à Madame Nathalie GODARD, Madame Magali MARTINEZ, Madame Amélie SUREAU

Absent : Monsieur Maxime GROLLEAU

1. Rapport de la SPAL agence de services aux collectivites locales de Vendée

Etant actionnaire de la société, il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport de la SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée joint à la présente délibération.

La SPAL travaille depuis sa création pour la commune en tant que maître d'œuvre ou assistant Maître d'ouvrage pour les travaux d'entretien de voirie, le lotissement Marigny et l'espace Clemenceau et Comète.
Le Conseil prend acte du rapport de la SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée joint à la présente délibération.

2. Urbanisme : dénomination des residences Vendée habitat du lotissement Saint Louis-Marigny

Il est demandé au Conseil Municipal de proposer trois noms à la future résidence composée de 7 logements porté par Vendée Habitat dans le lotissement Saint Louis-Marigny.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide de proposer les trois noms suivants par ordre de préférence :

1- Résidence des Frères Martel
2- Résidence Jan et Joël Martel
3- Résidence des Chênes Verts

3. Urbanisme : institution d'un permis de diviser

Le permis de diviser est un outil issu de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové dite Loi ALUR du 24 mars 2014. Il permet aux collectivités de définir des secteurs présentant une proportion importante d'habitat dégradé ou susceptible de se développer pour lesquels tous travaux d'aménagement aboutissant à la création de plusieurs logements dans un bâtiment existant est soumise à une autorisation préalable de division.

L'article L126-17 du Code de la construction et de l'habitation précise que « sont interdites, qu'elle soit en propriété ou en jouissance, qu'elle résulte de mutations à titre gratuit ou onéreux, de partage ou de locations :

1. Toute division par appartements d'immeubles qui sont frappés d'une interdiction d'habiter, ou d'un arrêté de péril, ou sont déclarés insalubres, […]
2. Toute division d'immeuble en vue de mettre à disposition des locaux à usage d'habitation d'une superficie et d'un volume habitables inférieurs respectivement à 14 m^2 et à 33 m3, […]
3. Toute division d'immeuble en vue de mettre à disposition des locaux à usage d'habitation qui ne sont pas pourvus d'une installation d'alimentation en eau potable, d'une installation d'évacuation des eaux usées ou d'un accès à la fourniture de courant électrique, ou qui n'ont pas fait l'objet d'un constat de risque d'exposi-tion au plomb […] et d'une recherche de la présence d'amiante, […] ».

Si les travaux envisagés imposent de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable, dans ces cas-là, il n'est pas nécessaire de faire une demande d'autorisation préalable de division.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour la mise en place du dispositif de permis de diviser sur le périmètre tel que présenté ci-dessous, qui correspond au périmètre délimité des abords.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de valider le périmètre d'application du dispositif « Permis de diviser » tel que représenté ci-dessous :

Le Conseil décide de solliciter la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour la mise en place du dispositif d'autorisation préalable à la division de logements sur ce périmètre.

4. Concessions dans les cimetieres : tarifs 2024

Comme chaque année, il convient de fixer le montant des concessions dans les cimetières pour l'année 2024. Pour rappel, depuis 2018, les tarifs n'ont pas été augmentés.

Tarifs	Montant
Concession de terrain	
Concession carré enfant / 0,72m2 pour une durée de 30 ans	68 €
Concession de 2m2 pour une durée de 30 ans	198 €
Concession de 4,80m 2 (partie nouvelle) durée 30 ans	475.20 €
	79.20 €
Concession columbarium	
Concession pour une durée de 15 ans	56 €
Concession pour une durée de 30 ans	112 €
Redevance pour l'utilisation du module « case »	563 €
Redevance pour l'utilisation du module « cavurne »	773 €
Concession jardin du souvenir et taxe	
Concession du support de mémoire pour une durée de 30 ans	36 €
Tarif plaque support de mémoire	20 €

Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs cette année et de fixer les tarifs des concessions dans les cimetières pour 2024.Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2018.

5. Urbanisme : institution d'un permis de louer

Le permis de louer est un outil issu de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové dite Loi ALUR du 24 mars 2014. Il permet aux collectivités de définir des secteurs géographiques ou des catégories de logements au sein de secteurs géographiques pour lequel la mise en location d'un bien par un bailleur est soumise à autorisation préalable de mise en location ou déclaration consécutive à la mise en location.

L'intérêt de cet outil est de contrôler la qualité du parc locatif privé et d'assurer un logement digne aux locataires, de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, d'améliorer la connaissance du parc locatif ainsi que de parfaire le patrimoine bâti.

Les propriétaires bailleurs du parc privé sont concernés par ce dispositif lors d'une première mise en location, pour un changement de locataire et pour les logements situés dans un périmètre précis. Cependant, les renouvellements de bail, les reconductions et avenants ne sont pas concernés. Cette mesure ne s'applique pas non plus aux loca-tions touristiques saisonnières, aux baux commerciaux et aux logements du parc social.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour la mise en place du dispositif de la procédure d'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) sur le périmètre tel que présenté ci-dessous, qui correspond au périmètre délimité des abords. Ce périmètre porte sur le centre-bourg historique où la probabilité d'avoir de l'habitat ancien dégradé est la plus forte.

6. Locations de salles : tarifs 2024

Comme chaque année, il convient de fixer les tarifs pour les locations des salles communales.
Après avoir pris connaissance des données de commercialisation sur les années 2022 et 2023, la commission s'est réunie et propose d'apporter d'augmenter les tarifs de 5% en 2024 pour tendre vers l'équilibre budgétaire.

7. Finances : decision modificative n°2

Le budget 2023 a été voté par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 27 mars dernier. Il peut être modifié en cours d'année par des décisions modificatives soumises au vote du Conseil Municipal dans les mêmes conditions que le budget primitif. Notamment, il faut que l'équilibre budgétaire tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement puisse être maintenu.

Il convient d'ajuster le budget primitif notamment pour les opérations suivantes :

- Fonctionnement :
  - Ajustement des charges de personnel
  - Ajustement des prévisions pour le mandatement des dépréciations de créances

- Investissement :
  - Régularisation opération Signalétique (erreur de numéro d'opération)
  - Gestion technique des bâtiments Espace Clemenceau et Comète

JANVIER	mardi	2	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle des Fêtes
	mardi	2	**Don du sang**	Collecte	Salle les Nymphéas
	vendredi	19	**Commune de Mouchamps**	Vœux à la population	Salle les Nymphéas
	mardi	23	**Club du Nouvel Age**	Concours de belote	Salle des Fêtes
	jeudi	25	**CCAS**	Goûter des aînés	Salle les Nymphéas
FÉVRIER	samedi	3	**Tennis de Table**	Dîner dansant	Salle les Nymphéas
	mardi	6	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle des Fêtes
	vendredi	16	**CCAM**	Assemblée Générale	Salle l'Atelier
	samedi	17	**UNC - AFN**	Assemblée Générale	Salle des Fêtes
	jeudi	22	**Club du Nouvel Age**	Belote - mini concours	Salle des Fêtes
MARS	mardi	5	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle des Fêtes
	samedi	9	**St Jo basket**	Dîner dansant	Salle les Nymphéas
	week-end	23 et 24	**Appel détresse**	Vente d'objets	Salle des Fêtes
	jeudi	28	**Club du Nouvel Age**	Goûter	Salle les Nymphéas
AVRIL	lundi	1	**St Jo Basket**	Tournoi 3x3	Salle du Petit Lay et de la gare
	mardi	2	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle les Nymphéas
	samedi	6	**Football club**	Repas	à emporter
	week-end	13 et 14	**Union Mouchampaise des artisans et commerçants**	Foire commerciale	Site de la gare
	jeudi	25	**Club du Nouvel Age**	Belote - mini concours	Salle des Fêtes
MAI	mardi	7	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle les Nymphéas
	week-end	24 au 26	**Cie ARAUCANA**	Théâtre	Salle des Fêtes
	mercredi	8	**Commune de Mouchamps**	Cérémonie commémorative	Salle des Fêtes
	vend et sam	3 et 4	**Familles rurales**	Gala de danse	Salle les Nymphéas
JUIN	juin à septembre		**Commune de Mouchamps**	Expositions	Lavoir
	14 au 22 juin		**La Kyrielle**	Exposition	Lavoir
	vendredi	7	**Chorale Mélodie**	Concert	Eglise
	vendredi	7	**St Jo Basket**	Assemblée Générale	Salle du Petit Lay
	samedi	8	**Ecole Notre Dame APEL-OGEC**	Kermesse	Salle les Nymphéas
	dimanche	9	**ELECTIONS EUROPEENNES**		Salle des Fêtes
	jeudi	13	**Football club Mouchamps-Rochetrejoux**	Assemblée Générale	Salle des Fêtes
	vendredi	14	**Commune de Mouchamps**	Fête de la musique	Place Clemenceau
	week-end	14 - 15 - 16	**Chorale Mélodie Festi Mou'chants**	30 ans de la chorale	Salle des Fêtes
	jeudi	20	**Badminton**	Repas du club et assemblée	Salle de la Gare
	vendredi	21	**Familles rurales**	Assemblée Générale	Salle l'Atelier
	jeudi	27	**Badminton**	Tournoi licenciés du club	Salle de la Gare
	samedi	22	**APE Ecole René Guilbaud**	Fête de fin d'année	Salle les Nymphéas
	vendredi	28	**La Kyrielle**	Assemblée Générale	Salle l'Atelier
JUILLET	jeudi	4	**Don du sang**	Collecte	Salle des Fêtes
	Samedi et dimanche	6 et 7	**Commune de Mouchamps et CCAM**	Fet arts de rues Marché des Couleurs et Saveurs	Bourg
	samedi	13	**Commune de Mouchamps**	Mou'champêtre	Terrain de jeux

AOUT			**Commune de Mouchamps**	Concert Nuits musicales en Vendée Romane	Eglise
SEPTEMBRE	vendredi	6	**Tennis de Table**	Assemblée Générale	Salle du Petit Lay
	samedi	7	**Club de tennis**	Tournoi en double	Complexe sportif
	vendredi	13	**Club de tennis**	Assemblée Générale	Salle l'Atelier
	samedi	14	**Commune de Mouchamps**	Inauguration de l'école René Guilbaud	Ecole René Guilbaud
	vendredi	20	**Commune de Mouchamps**	Conférence	Salle des Fêtes ou Espace Clemenceau
	sam et dim	21 et 22	**Commune de Mouchamps**	Journées du patrimoine	
	dimanche	29	**Paroisse protestante**	Fête de la paroisse	Salle des Fêtes
	dimanche	29	**APE Ecole René Guilbaud**	Vide-grenier	Salle de la Gare
OCTOBRE	mardi	1	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle des Fêtes
	dimanche	6	**CCAM**	Randonnée du Tigre	Salle de la Gare
	jeudi	10	**Club du Nouvel Age**	Assemblée Générale	Salle les Nymphéas
	jeudi	24	**Club du Nouvel Age**	Belote - mini concours	Salle des Fêtes
	1er vend des vac		**Badminton**	tournoi	Salle de la Gare
	vend des vac		**Espace jeunes**		Salle les Nymphéas
	vend des vacacances		**Espace jeunes**	Activités	Salle les Nymphéas
NOVEMBRE	samedi	2	**St Jo basket**	Mouch'enquête	Salles du Pt Lay et de la Gare
	mardi	5	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle des Fêtes
		9/11	**Club de palets**	Concours	Salle les Nymphéas
	lundi	11	**Commune de Mouchamps**	Armistice	Salle des Fêtes
	samedi	16	**Club de Tennis**	Méga loto	Salle les Nymphéas
	jeudi	28	**Club du Nouvel Age**	Belote - mini concours	Salle des Fêtes
	Dimanche	24	**Commune de Mouchamps**	95ème anniversaire de la mort de G. CLEMENCEAU	Salle des Fêtes Colombier
	samedi	30	**TELETHON**		Salle des Fêtes
DÉCEMBRE	mardi	3	**Club du Nouvel Age**	Après-midi dansant	Salle des Fêtes
	vendredi	6	**APE Ecole René Guilbaud**	Apéro-concert	Salle des Fêtes
	vendredi	13	**Ecole Notre Dame APEL-OGEC**	Marché de Noël	Ecole Notre dame
	samedi	14	**Amicale des Sapeurs Pompiers**	Banquet de la Sainte-Barbe	Salle les Nymphéas
	jeudi	19	**Club du Nouvel Age**	Belote - mini concours	Salle des Fêtes
	vendredi	20	**Ecole Notre Dame APEL-OGEC / Après-midi**	Arbre de Noël	Salle les Nymphèas
	vendredi	20	**Ecole René Guilbaud APE / matin**	Arbre de Noël	Salle les Nymphéas
	samedi	21	**St Jo basket**	Noël au basket	Salle du Petit Lay
	samedi	28	**Football Club**	Tournoi de foot en salle	Salle de la Gare

Meilleurs voeux 2024

La cérénomie des voeux à la population se déroulera le vendredi 19 janvier 2024 à 18h30 à la salle les Nymphéas

RETOUR EN IMAGE
SUR LA FÊTE DE L'AGRICULTURE À MOUCHAMPS

Cette année, les **Jeunes Agriculteurs du Pays des Herbiers** vous ont donné rendez-vous les **26 et 27 août 2023**.

Co-organisée par les Jeunes Agriculteurs de Vendée, sous l'association Terre Attitude Vendée, cette fête a été une jolie vitrine de l'agriculture du département.

Bravo aux bénévoles !

Suivez-nous sur notre page Facebook :
Mairie de Mouchamps

MAIRIE DE MOUCHAMPS
11, rue du Commandant Guilbaud • 85640 MOUCHAMPS
Tél : 02 51 66 21 01 • Fax : 02 51 66 27 60
Mail : mairie@mouchamps.com
www.mouchamps.com

Mouchamps
VENDÉE